

L'horizon de possibilités pour une économie propre à la minorité. Le coopératisme en Ontario français (1894-2015)

Serge Dupuis

Numéro 41, 2016

Réflexions sur les quatre siècles de présence française en Ontario

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038959ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1038959ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (imprimé)

1918-7505 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dupuis, S. (2016). L'horizon de possibilités pour une économie propre à la minorité. Le coopératisme en Ontario français (1894-2015). *Revue du Nouvel-Ontario*, (41), 59–120. <https://doi.org/10.7202/1038959ar>

L'horizon de possibilités pour une économie propre à la minorité. Le coopératisme en Ontario français (1894-2015)

SERGE DUPUIS
Université Laval

La volonté des Canadiens français de saisir les leviers de l'économie nationale au 20^e siècle s'est manifestée sur plusieurs fronts. Si, au Québec, les avancées du statut du français dans les affaires et la fonction publique, tout comme le développement des études économiques et la nationalisation de certaines activités comme l'hydroélectricité, ont favorisé l'ascension sociale des Canadiens français, l'introduction du coopératisme dans certains secteurs économiques les a aussi habilités sur le terrain. En milieu minoritaire, le rapport nébuleux à l'État a rendu l'appropriation de l'économie plus ardue pour les Canadiens français, certaines propositions s'y avérant impraticables. L'avancée du français dans la fonction publique fédérale et le développement de l'éducation de langue française ont favorisé certains Canadiens français en Ontario, mais des mesures comme la nationalisation de l'hydroélectricité par la province ne leur auraient pas été directement bénéfiques et la promotion du français dans les milieux de travail privés de l'Ontario paraîtrait pratiquement inconcevable.

Le coopératisme offrait pourtant une alternative intéressante. Ces entreprises démocratiques, à vocation catholique et fonctionnant en français, pouvaient réussir dans les milieux où les Canadiens français étaient nombreux. Dans les secteurs de l'épargne et du crédit, de l'agriculture et de la consommation, le coopératisme proposait la réduction des coûts de production et l'augmentation du pouvoir d'achat des sociétaires. Ni socialiste ni libérale, la philosophie n'était pas propre à la culture canadienne-française, mais promettait d'élever le niveau de vie des Canadiens français, sans nécessiter (même si un encadrement législatif minimal était préférable) l'approbation du milieu des affaires anglo-protestant. Ainsi, au cours du 20^e siècle, les Canadiens français de l'Ontario ont établi des centaines de coopératives, qui ont connu un succès variable selon la région et le secteur, les caisses populaires connaissant un succès impressionnant.

Le présent numéro nous appelle à réfléchir aux quatre siècles de présence française en Ontario, aux fils conducteurs particuliers à l'expérience historique de cette collectivité minoritaire. Le coopératisme démontre une volonté, s'il en a existé une, de créer une « économie franco-ontarienne »; il en constitue l'un des phares. La réflexion sur cette dimension demeure toutefois à un stade précoce, les caractéristiques propres au coopératisme franco-ontarien et son succès à relever économiquement la population minoritaire étant toujours difficiles à mesurer. L'intérêt pour l'histoire du coopératisme connaît un regain depuis une quinzaine d'années. Alors que les chercheurs québécois redécouvrent l'héritage des coopérateurs Esdras Minville et Georges-Henri Lévesque¹ ainsi

¹ Jean-François Simard et Maxime Allard, *La révolution coopérative. Un jalon d'histoire de la pensée sociale au Québec. Notes de cours en philosophie de la coopération de Georges-Henri Lévesque*, Québec,

que du Mouvement Desjardins², les recherches sur la manifestation franco-ontarienne du mouvement demeurent fragmentaires ou factuelles³. Dans ce contexte, l'article vise à explorer, à partir de nombreuses études, publications et écrits moins connus, dont ceux du professeur franco-ontarien Paul Hubert Casselman, le déploiement du coopératisme franco-ontarien. Cette vue d'ensemble appelle à d'autres recherches plus pointues et approfondies, mais soulève certaines caractéristiques inéluctables de son évolution sur un peu plus d'un siècle.

Il importe de faire une première distinction entre les caisses populaires et les autres coopératives. De par leur nombre en province et leur présence importante dans les milieux urbains, les caisses ont réussi à s'installer dans la quasi-totalité des localités où se trouvent les Franco-Ontariens et à en rejoindre une quasi-majorité, une réalisation impressionnante à comparer à ce qu'ont pu réussir d'autres secteurs d'intervention. Pour leur part, les

Les Presses de l'Université Laval, 2013, 284 p.; Dominique Foisy-Geoffroy, *Esdras Minville. Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 2004, 176 p.; Jules Racine St-Jacques, « L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962. Contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2015, 454 p.

² Guy Bélanger, *Alphonse Desjardins 1854-1920*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2012, 712 p.; Yvan Rousseau et coll., *La Caisse Desjardins des Trois-Rivières 1909-2009*, Trois-Rivières, Caisse Desjardins des Trois-Rivières, 2010, 100 p.

³ Rachid Bagaoui, « Solidarité ou logique du marché? Quelques questions et réflexions à propos du coopératisme », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 38, 2013, p. 151-171; Brigitte Bureau, *Un passeport vers la liberté : les Caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992*, Ottawa/North Bay, Fédération des Caisses populaires de l'Ontario/Alliance des Caisses populaires de l'Ontario, 1992, 330 p.; Sylvie Jean, *Histoire du mouvement coopératif en Ontario français*, Ottawa, Conseil de la coopération de l'Ontario, 1986, 44 p.

coopératives de langue française dans les domaines agricoles et sociaux se sont limitées aux comtés et districts où les Franco-Ontariens constituaient une majorité ou une très forte minorité, c'est-à-dire Prescott, Russell, Glengarry, Nipissing, Sudbury, Temiskaming et Cochrane. Ensuite, seules les villes ayant une population francophone significative (Ottawa, Cornwall, Sudbury et Timmins) ont établi des coopératives de services, telles les coopératives artistiques ou funéraires.

Quelques facteurs sont entrés en jeu pour déterminer « l'horizon de possibilités » du coopératisme franco-ontarien. D'abord, la masse critique de Canadiens français ou leur forte proportion dans un lieu donné s'est avéré un élément nécessaire à la viabilité des coopératives en leur évitant une concurrence importante de la part des entreprises capitalistes. Seulement dans les lieux à très forte majorité, dont Saint-Albert et Verner, a-t-on aspiré à créer des « économies » coopératives. Ensuite, dans les villes à forte proportion canadienne-française, on a fait du coopératisme une extension de l'édifice institutionnel de la communauté minoritaire, en multipliant la variété d'institutions essaimées dans les quartiers. Enfin, dans les milieux où la masse critique et la proportion manquaient à l'appel, on n'a souvent connu qu'une caisse populaire chancelante, qui a fini par céder à la concurrence des entreprises privées ou d'une *credit union*.

Mais il y a plus encore. La volonté de développer une coopérative relevait aussi du sentiment d'appartenance à une nation canadienne-française et à une collectivité franco-ontarienne, c'est-à-dire au désir des Canadiens français de s'attribuer une partie ou la totalité de leur économie locale. Autrement dit, il fallait voir l'économie comme une dimension de la vie nationale à conquérir

pour vouloir mettre sur pied une coopérative canadienne-française. Ainsi, le recoupement entre la masse critique et la proportion des Franco-Ontariens comptait pour beaucoup dans la réussite d'une coopérative, mais il n'était pas parfait. Dans le Sud-Ouest, où une masse critique persistait, c'était le sentiment national plus faible qui semblait nuire au développement du coopératisme canadien-français. À l'autre extrême du spectre, certains milieux homogènes, dont Dubreuilville et Hearst, n'ont pas perçu la nécessité d'établir des coopératives, puisque leurs économies étaient déjà animées par des Canadiens français et fonctionnaient en français. À ces facteurs, il faut rajouter le peu de connaissances et d'habiletés des promoteurs du coopératisme pendant les premières décennies.

L'objet de cet article est de souligner l'alignement de ces quatre éléments – l'éducation, le nationalisme, la proportion régionale et la masse critique des Franco-Ontariens – comme révélateurs de « l'horizon de possibilités » pour le coopératisme en Ontario français. En cours de route, nous soulignerons comment la frustration vis-à-vis du capitalisme a connu son paroxysme au cours des décennies de 1930 à 1950. En Ontario français, comme ailleurs, la relance économique avec la Deuxième Guerre mondiale et l'amélioration du niveau de vie pendant les Trente glorieuses ont aussi contribué au développement du coopératisme. Pourtant, l'érosion du sentiment national et la critique du capitalisme, pendant les années 1970 et 1980, ont fragilisé la viabilité du coopératisme franco-ontarien. Les coopératives se sont adaptées au néolibéralisme, mais plusieurs d'entre elles peinent aujourd'hui à retrouver la solidarité qui a motivé leur fondation.

1. Aux origines du coopératisme canadien-français (1880-1939)

1.1. *Coopératisme et question nationale*

À sa base, le coopératisme n'a rien de catholique ou de nationaliste, même si la religion et les populations marginalisées s'en servront à leur avantage. Cette philosophie émerge en Europe de l'Ouest auprès d'une bourgeoisie éclairée, mais aussi parmi des ouvriers et des agriculteurs qui cherchent des moyens pour contrer les monopoles industriels, la dépossession des terres et le recul du niveau de vie moyen⁴. Des organisations collectives émergent alors pour faire renaître la fraternité et la charité chrétiennes, mais aussi pour renforcer le pouvoir d'achat. Fondé par des ouvriers anglais en octobre 1844, le magasin général de Rochdale (Angleterre) réussit à s'attirer quelques milliers de sociétaires et constitue la première coopérative digne de ce nom. Régie démocratiquement, l'entreprise paie les frais d'exploitation, réduit le prix de vente au minimum et distribue des ristournes selon le niveau de consommation du sociétaire⁵. Le succès des Rochdaliens arrive au moment où Karl Marx préconise le renversement de l'ordre économique libéral. Marx séduit plusieurs intellectuels et ouvriers, mais effraie l'Église, qui ne voit dans sa proposition athée que le triomphe du matériel sur la moralité. Plus modéré, le syndicalisme ouvrier propose une redistribution plus

⁴ Paul Hubert Casselman, *The Cooperative Movement and Some of Its Problems*, New York, Philosophical Library, 1952, p. 14; André Leclerc, « Les doctrines coopératives en Europe et au Canada. Naissance, évolution et interrelations », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1982, p. 5-15.

⁵ Richard C. Williams, *The Cooperative Movement: Globalization From Below*, Aldershot (Angleterre), Ashgate Publishing, 2007, p. 10-11; Sylvie Jean, *op. cit.*, p. 9.

équitable du capital industriel, mais ne remet pas en cause le profit ou les monopoles. La coopérative vient donc bouleverser la situation, car elle propose d'abolir le profit pour réduire le coût de production, répondant aux besoins matériels des ouvriers tout en développant chez eux de saines habitudes économiques, un compromis qui interpelle tant les chrétiens que les minorités.

Catholiques pour la plupart, les penseurs européens du coopératisme finissent par marquer certains intellectuels canadiens-français dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Lors d'un séjour en Europe, le journaliste et politicien Médéric Lanctôt constate l'étendue des problèmes sociaux engendrés par l'industrialisation et craint que le socialisme gagne bientôt de nombreux sympathisants au Canada⁶. Foncièrement libéral et adepte de la fraternité chrétienne, Lanctôt perçoit le coopératisme et le syndicalisme comme complémentaires et pouvant palier à plusieurs maux causés par l'industrialisation. En 1867, il contribue à fonder un regroupement de syndicats de métiers et une première coopérative de consommation à Québec. Sa région d'adoption est un terrain fertile pour de telles tentatives. C'est là que se constitue le premier syndicat d'envergure (1861), ainsi que les premières coopératives de consommation (1865), de production laitière (1880), d'impression (1888) et d'agriculture (1903)⁷. Si coopératives

⁶ André Leclerc, *op. cit.*, p. 19-28; Jean-François Simard et Maxime Allard, *op. cit.*, p. 14-18.

⁷ Claude Béland, *L'évolution du coopératisme dans le monde et au Québec*, Montréal, Éditions Fides, 2012, p. 144; Jean Daigle, *Une force qui nous appartient. La Fédération des caisses populaires acadiennes, 1936-1986*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1990, p. 20-26; Jean Hamelin, « Médéric Lanctôt », *Dictionnaire biographique du Canada. Volume X (1871-1880)*, Québec/Toronto, Université Laval/University of Toronto, 1972, www.biographi.ca/fr/bio/lanctot_mederic_10F.html; André Leclerc, *op. cit.*, p. 43-64.

et syndicats souhaitent contrecarrer la paupérisation des ouvriers et accélérer le rattrapage des fermes dans la mécanisation, les premières sont éphémères.

Ces pionniers sont insuffisamment armés. Il leur manque souvent les connaissances et les moyens financiers pour rendre les coopératives viables. Les premières expériences turbulentes, en Amérique comme en Europe, amènent des penseurs comme Charles Gide et « l'École de Nîmes » à imaginer des regroupements régionaux de coopératives indépendantes, qui comprendraient inéluctablement une caisse d'épargne et de crédit⁸. Offrant des prêts à un coût moindre que celui d'une banque ou d'un prêteur usurier, les caisses promettent d'offrir aux coopératives la capitalisation qu'il leur manque. Établies en Angleterre, en Italie et en France, c'est cependant en Allemagne que les caisses connaissent le plus grand succès. Fondées par des catholiques conservateurs qui se méfient plus des excès du capitalisme que ne le font leurs confrères français, elles réussissent à asseoir le coopératisme dans les secteurs de l'agriculture et de la consommation et à propager des valeurs chrétiennes, sans menacer l'État ou le grand capital⁹. Ce sont des Acadiens qui fondent la première caisse du Canada, à Rustico (Île-du-Prince-Édouard) en 1864, mais celle-ci fermera ses portes, largement à cause d'une loi fédérale qui viendra retirer les chartes des petites banques. L'expérience acadienne intrigue Alphonse Desjardins, journaliste de Lévis et sténographe parlementaire. Selon lui, l'urbanisation et l'industrialisation sont en train d'effriter le tissu catholique, français et rural chez ses compatriotes. Puisque l'encyclopédie *Rerum Novarum* (1891) appelle les catholiques à

⁸ André Leclerc, *op. cit.*, p. 19-36, 107-109.

⁹ Richard C. Williams, *op. cit.*, p. 11, 25.

s'intéresser aux questions sociales et économiques, Desjardins se met à lire davantage, dans la bibliothèque parlementaire, sur le succès du coopératisme à protéger les populations rurales et minoritaires en Europe¹⁰. En imaginant l'expérience pour les Canadiens français, il estime que leur renforcement économique leur apportera une influence politique; « [l]es peuples riches ne sont pas les moins écoutés¹¹ », remarquera-t-il plus tard. Le cadre politique de l'Empire britannique auquel appartient le Canada ne lui semble pas un obstacle, puisque l'Angleterre contient des *credit unions* depuis quelques décennies. L'établissement d'un réseau de caisses adaptées aux aspirations nationales et religieuses des Canadiens français lui semble donc plausible. En élargissant l'accès au crédit, les caisses permettraient à plus de fermes de se mécaniser et à plus d'ouvriers de devenir propriétaires. La paroisse pourrait aussi inciter ses fidèles à faire des dépenses « productives » et à sensibiliser les membres de l'élite aux défis de leurs compatriotes moins nantis.

C'est en décembre 1900 que Desjardins fonde sa première caisse populaire à Lévis, mais elle est vite confrontée à la réalité : plusieurs agriculteurs et ouvriers n'ont pas les moyens de se procurer la part sociale, qu'il a fixée à 5,00 \$. Dans le sociétariat, la bourgeoisie est largement surreprésentée et la plupart des prêts

¹⁰ Pierre Poulin, *Desjardins, 100 ans d'histoire*, Sainte-Foy, Éditions MultiMondes, 2000, p. 11-14; Pierre Poulin et Guy Bélanger, « Desjardins, Alphonse (1854-1920) », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Québec/Toronto, Université Laval/University of Toronto Press, 1998, www.biographi.ca/fr/bio/desjardins_alphonse_1854_1920_14F.html; Ronald Rudin, *In Whose Interest? Quebec's Caisses populaires, 1900-1945*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990, p. 5-7; Guy Bélanger, *op. cit.*, p. 220-225.

¹¹ Lettre d'Alphonse Desjardins à L.-A. Jetté, 1^{er} décembre 1905, dans Guy Bélanger, *op. cit.*, p. 538.

ressemblent à ceux consentis par la Banque nationale, la plus importante banque canadienne-française à l'époque. Plus encore, le cadre juridique empêche initialement les caisses de réaliser plusieurs transactions financières. Desjardins réussit à convaincre Québec d'adopter une *Loi des syndicats agricoles* en 1902, ainsi qu'une *Loi sur les syndicats coopératifs* quatre ans plus tard, mais échoue dans ses efforts à faire adopter une loi fédérale pour les coopératives¹². Même lorsque le gouvernement de Wilfrid Laurier en adopte une en 1908, les marchands du secteur de détail noyautent le Sénat au point où le projet meurt au feuilleton et n'obtient jamais la sanction royale. Cet échec est lourd de conséquences. Les coopératives ne relèveront pas des compétences fédérales, une contrainte additionnelle pour les coopérateurs habitant les provinces où la classe politique est hostile aux ambitions des catholiques et des Canadiens français.

1.2. *Alphonse Desjardins à l'extérieur du Québec*

L'incapacité d'obtenir une loi fédérale pour encadrer les coopératives partout au pays ne décourage pas Desjardins, qui sait que la population canadienne-française de la Nouvelle-Angleterre et de l'Ontario est en pleine croissance. Avec la forte natalité et la saturation des terres de la vallée laurentienne, les Canadiens français sont toujours plus nombreux à s'établir à l'extérieur du Québec. En Ontario, la population canadienne-française, qui n'avait été que de 14 000 personnes en 1842, dépasse le cap des 200 000 pendant la première décennie du 20^e siècle¹³. Desjardins le sait, car il réside six mois par année (entre

¹² Pierre Poulin, *op. cit.*, p. 19-24; Pierre Poulin et Guy Bélanger, *op. cit.*; Ronald Rudin, *op. cit.*, p. 12-27.

¹³ Sylvie Jean, *Des Franco-Ontariens bien enracinés. Les 75 ans de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCCFO-UCFO 1929-2004)*,

1892 et 1917) à Ottawa, où il travaille comme sténographe français à la Chambre des communes. D'ailleurs, en résidant dans la Basse-Ville, il connaît personnellement de nombreux membres de l'élite canadienne-française locale et songe rapidement à étendre son mouvement en Ontario¹⁴. Pour ceux qui voient la nation canadienne-française comme un organisme pouvant s'étendre à tout endroit sur le continent, il apparaît tout à fait logique qu'un réseau institutionnel comme celui des caisses populaires suscite rapidement un engouement là où les Canadiens français s'installent. Bien que les catholiques de langue anglaise, avec qui Desjardins entretient une correspondance, soient des alliés dans le développement du coopératisme, son militantisme l'amène à ne fonder que des caisses canadiennes-françaises au New Hampshire, au Massachussets et en Ontario¹⁵. Alors que les législateurs de langue anglaise à Ottawa et à Toronto sont hostiles à son intervention franco-catholique dans l'économie, des législateurs américains sollicitent les conseils de Desjardins en élaborant leurs lois sur les coopératives agricoles (1914) et les *credit unions* (1922). Malgré les démarches, en Ontario, du coopérateur George Keen, la

Clarence Creek, Les Publications agricoles franco-ontariennes, 2005, p. 8-11.

¹⁴ Pierrick Labbé, « *L'Union fait la force!* » : *l'Union Saint-Joseph d'Ottawa/du Canada, 1863-1920*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, p. 78; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 13-14.

¹⁵ Ian McPherson, « George Keen », *L'Encyclopédie canadienne*, 15 décembre 2013, <http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/keen-george/>; Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome I. Desjardins et la naissance des Caisses populaires, 1900-1920*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1990, p. 271; Guy Bélanger, *op. cit.*, p. 470-487, 514-515; Pierre Poulin, *Desjardins, 100 ans...*, *op. cit.*, p. 117; Richard C. Williams, *op. cit.*, p. 31-32. À une exception près, car il fonde une caisse bilingue pour les fonctionnaires fédéraux à Ottawa.

province refuse d'imiter le Québec et le Massachusetts, entre autres, pour encadrer les syndicats agricoles. Le mouvement semble avoir du plomb dans l'aile dans une province où les Orangistes et le gouvernement conservateur se démènent pour abolir l'enseignement du français. Desjardins poursuit néanmoins sa croisade, intervenant en janvier 1910 à l'assemblée fondatrice de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFÉO) pour présenter le concept de la caisse populaire. Le père Charles Charlebois est emballé par un modèle qui pourrait favoriser les Canadiens français pendant le combat scolaire qui les attendent¹⁶. Desjardins préside les premières assemblées constituantes des caisses aux paroisses Sainte-Famille (mai 1910) et Saint-François-d'Assise (janvier 1911) d'Ottawa, mais celles-ci se dissolvent rapidement faute de capitaux et de connaissances. Desjardins revient à l'assemblée de l'ACFÉO en janvier 1912 pour y marteler « la somme d'influence¹⁷ » que les caisses pourraient apporter à la collectivité franco-ontarienne. Cette fois, trois caisses fondées à Ottawa (Sainte-Anne, Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame) en 1913 survivront, car Desjardins veille à installer les caisses au presbytère, à rédiger leurs règlements administratifs et à leur recruter un minimum d'une centaine de sociétaires. Il participe aussi à la fondation des caisses à Rockland et à South Indian, où les Canadiens français sont majoritaires. À l'automne 1913, Desjardins effectue un séjour de quelques semaines dans les villages du Moyen-Nord à majorité canadienne-française, de Chelmsford à Verner, où il

¹⁶ Guy Bélanger, *op. cit.*, p. 466; Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 26; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 17.

¹⁷ Alphonse Desjardins, 15 février 1912, dans Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 25.

implante onze caisses¹⁸. Le mot se répand, car à l'hiver suivant, des délégués d'un congrès régional de l'ACFÉO expriment leur espoir de voir toutes les paroisses nord-ontariennes se doter d'une caisse. En revanche, les connaissances limitées et l'absence d'une loi-cadre en province restreignent le potentiel des coopératives, ce qui entraîne la dissolution rapide des caisses fondées par Desjardins et décourage les promoteurs.

Le sort du coopératisme semble plus heureux dans le secteur de la production en ce qu'il interpelle certaines fermes laitières. La première coopérative en Ontario français est la fromagerie Saint-Albert, en 1894, qui s'est fortement inspirée des expériences des coopératives laitières au Québec et dans les Maritimes fondées quelques années plus tôt. Au début du 20^e siècle, des cultivateurs de l'Est organisent aussi des éleveurs à grains et des comptoirs coopératifs pour mettre en marché leurs fruits, légumes, œufs et viandes. En 1914, plusieurs d'entre eux participent à la fondation de la *United Farmers' Co-operative of Ontario* (UCO), une association provinciale qui imite celle fondée au Québec cinq ans plus tôt¹⁹. L'Ontario français compte alors une vingtaine de « clubs agricoles » dans les comtés de Prescott, Russell et Stormont, ainsi qu'un club à Verner, qui vend du foin, mais aussi du bois de poêle. Même si la volonté ne manque pas, l'absence d'une loi-cadre provinciale, la récession de 1921-1923 et les faibles connaissances sur la gestion coopérative entraînent la dissolution de ces clubs.

¹⁸ Guy Bélanger, *op. cit.*, p. 466-467; Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 26-35.

¹⁹ [s.a.] « Mouvement coopératif », *L'Encyclopédie canadienne*, <http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/mouvement-cooperatif/>; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 25; André Leclerc, *op. cit.*, p. 130-134.

L'ampleur de l'effort du Canada dans la Grande Guerre épuise une part de la résistance que les Canadiens protestants et de langue anglaise manifestent à l'endroit de la population catholique et de langue française. En 1919, l'élection des Fermiers-Unis amène un changement de ton à Queen's Park, qui se montre désormais non seulement ouvert à la réintroduction éventuelle du français dans les écoles de l'Ontario, mais aussi au développement du coopératisme²⁰. Le gouvernement dépose la *Co-operative Credit Societies Act*, mais le projet traîne en comité et meurt au feuilleton au moment de la défaite des Fermiers-Unis en 1923. Lorsque les Conservateurs sont réélus, la xénophobie ouverte à l'endroit des catholiques et des Canadiens français n'a plus la cote. Certains Canadiens français continuent de faire fi de l'absence d'une loi-cadre, un groupe à Embrun ouvrant une première coopérative de consommation. Par ailleurs, les coopérateurs canadiens-français ont désormais une voix persuasive à Queen's Park, celle du député libéral Aurélien Bélanger²¹. Bon-ententiste convaincu, il parvient, des bancs de l'opposition, à convaincre le gouvernement d'abroger sa directive scolaire, en novembre 1927, et de faire adopter une première loi sur les coopératives en avril 1928. En moins d'un an, deux obstacles majeurs au développement national et économique de la collectivité franco-ontarienne sont ainsi levés.

²⁰ Robert Talbot, « Une rencontre insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 8, n° 1, 2007, p. 67-125; Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 40-41.

²¹ Jean-Yves Pelletier, « Aurélien Bélanger », *Ontario 400*, 18 mars 2015, <http://ontario400.ca/400jours/aurelien-belanger/>; Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 41-42; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 19, 33.

1.3. Coopératisme pendant la Crise économique

Le krasch boursier survient en octobre 1929 et entraîne le Canada dans une profonde récession. En quatre ans, les prix agricoles en Ontario chutent de moitié, le revenu familial recule de 27 % et un résident actif sur quatre se retrouve au chômage²². Si certains proposent des remèdes économiques à la Crise, comme des programmes d'assistance publique ou la transformation de l'État en régime socialiste, l'Église perçoit plutôt, en amont, une crise spirituelle et humaine à laquelle il faut remédier en « restaurant » les principes chrétiens. D'ailleurs, l'encyclique papale *Quadragesimo Anno* de 1931 appelle riches et pauvres à travailler à une plus grande « justice sociale²³ ». Plusieurs catholiques prennent alors des bouchées doubles pour trouver les moyens de réordonner la vie au Canada français. Catholicisme social et nationalisme y demeurant intimement liés, les intellectuels associés à l'École sociale populaire (ÉSP) et à *L'Action nationale* publient, en 1933, le *Programme de restauration sociale* (PRS), qui se veut une alternative au socialisme, à l'étatisme et au capitalisme²⁴. Ses auteurs partagent certains espoirs avec les artisans du Manifeste de Régina, élaboré l'année précédente, mais rejettent ses penchants centralisateurs et matérialistes, ainsi que leur indifférence vis-à-vis de la question nationale. Au lieu de donner libre cours au style combatif des syndicats, le PRS suggère l'organisation de corporations

²² Jean-Pierre Charland, *Une histoire du Canada contemporain de 1850 à nos jours*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 2007, p. 195-198.

²³ Pie XI, *Quadragesimo Anno*, 1931, p. 38, dans Jean-François Simard et Maxime Allard, *op. cit.*, p. 29.

²⁴ E.-Martin Meunier et Michel Bock, « Essor et déclin du corporatisme au Canada français (1930-1960) : une introduction », dans Olivier Dard (dir.), *Le Corporatisme dans l'aire francophone au XX^e siècle*, Berne, Peter Lang Éditeur, 2011, p. 179-183.

professionnelles pour conseiller l'État dans ses domaines respectifs et lui proposer des solutions afin de répondre aux préoccupations et aux maux de la société civile. Pendant quelques années, tant le directeur de l'ÉSP, l'abbé Joseph-Papin Archambault, que l'économiste Esdras Minville à l'École des Hautes études commerciales, défendent la proposition corporatiste²⁵.

Cela dit, la fièvre n'est que passagère. Tant par ses atteintes à la démocratie que par son inaptitude à pallier les inégalités sociales, l'expérience du corporatisme dans les États fascistes d'Europe finit par terrifier plusieurs promoteurs canadiens-français avant la fin de la décennie 1930. Certains d'entre eux se tournent alors vers le coopératisme. Minville est de la partie, car il perçoit la coopérative comme étant plus souple et plus apte à démocratiser la gestion d'entreprise, l'accès au crédit et le pouvoir d'achat des sociétaires. Plus encore, la nature démocratique de la coopérative empêche le basculement vers les courants autoritaires des corporations fascistes et permet, en même temps, de « moraliser » les économies locales tout en favorisant l'avancement économique des Canadiens français. « Un magnifique instrument de libération nationale », ainsi qu'une formule « appropriée à la pensée et aux moyens de la population canadienne-française », selon Minville, le coopératisme permet de soustraire les « classes populaires, rurales et urbaines [des] dépendances extérieures²⁶ ». Ce sont toujours les universités catholiques qui se chargent de former les futurs coopérateurs, mais sa dimension nationale tend à occuper de plus en plus de place. À cet effet, l'université

²⁵ André Leclerc, *op. cit.*, p. 72-74, 83-90; E.-Martin Meunier et Michel Bock, *op. cit.*, p. 184-191.

²⁶ Esdras Minville, « Le citoyen canadien-français », 1946, dans André Leclerc, *op. cit.*, p. 80.

St. Francis Xavier fonde un service d'éducation populaire pour former des coopérateurs dans les Maritimes, dont certains Acadiens, en 1930²⁷. Au Québec, ce « mouvement d'Antigonish » et l'École de Nîmes poussent l'ÉSP et ses professeurs, François-Albert Angers et Victor Barbeau, à enseigner le coopératisme dès 1936. Angers et Barbeau vont jusqu'à inciter la fondation des premières coopératives forestières et alimentaires en Gaspésie et rêvent au jour où l'économie nationale sera de nature coopérative.

C'est toutefois le dominicain Georges-Henri Lévesque de l'Université Laval qui développe le plus l'éducation coopérative au Québec. Dans le but de « former des coopérateurs avant de fonder des coopératives²⁸ », Lévesque inaugure, en 1938, la Chaire de la coopération, qui formera pendant une décennie quelques centaines de coopérateurs et se penchera sur les moyens d'adapter la formule à de nouveaux secteurs de l'économie²⁹. Pour Lévesque, l'idéal démocratique et non confessionnel du coopératisme, ainsi que la libre adhésion de son sociétariat le distinguent du paternalisme du corporatisme. Pour lui, il importe davantage d'insuffler implicitement le catholicisme et le nationalisme à l'entreprise que de l'imposer, car la coopérative nécessite une solidarité sincère chez des sociétaires intègres pour réussir. Afin d'encourager la formation permanente sur le terrain, Lévesque fonde le Conseil supérieur de la province de Québec en 1939 et

²⁷ Jean Daigle, *op. cit.*, p. 12-15, 37-46; Jean-François Simard et Maxime Allard, *op. cit.*, p. 13-25.

²⁸ Georges-Henri Lévesque, 1938, dans Jean-François Simard et Maxime Allard, *op. cit.*, p. ix.

²⁹ Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome II. La percée des caisses populaires, 1920-1944*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1995, p. 184-187; Jean-François Simard et Maxime Allard, *op. cit.*, p. xv, 7, 19; Richard C. Williams, *op. cit.*, p. 11.

la revue *Ensemble!* l'année suivante³⁰. Six ans plus tard, il contribuera à la fondation du Conseil canadien de la coopération (CCC).

Le *credo* « voir, juger, agir » du personnalisme catholique des années 1930 amène l'abbé Lionel Groulx à préconiser le coopératisme pour « révéler [...] l'existence du problème économique », encourager la solidarité et entamer une « révolution sociale, politique, nationale³¹ ». L'arrimage entre le nationalisme, la religion et l'économie amène aussi l'Ordre de Jacques Cartier (OJC), formé en 1926, à établir 200 cercles d'études économiques au Canada français et, en 1939, à tenir un congrès sur le coopératisme. Pour sa part, l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCFO), fondée en 1929, crée des cercles paroissiaux visant à promouvoir l'entraide économique et la formation de caisses³². Ces interventions rejoignent aussi les milieux où les Acadiens et les Franco-Ontariens sont nombreux. À Ottawa, l'élite intellectuelle canadienne-française emprunte largement aux idées circulant au Québec, notamment dans *Le Droit*³³. À

³⁰ François-Olivier Dorais, « Catholicisme social, anticommunisme et nationalisme en Ontario français : le cas de figure du père Gustave Sauvé, o.m.i (1930-1960) », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n^{os} 1-2, 2015, p. 43-44; Jean-François Simard et Maxime Allard, *op. cit.*, p. 21-23, 28-31.

³¹ Lionel Groulx, « Pour un commencement de libération », *L'Action nationale*, n^o 20, octobre 1940, p. 119.

³² Pierre Ouellette, « Éducation et économie 1927-1965 », dans Guy Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc. De l'ACFÉO à l'ACFO du grand Sudbury (1910-1987)*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1994, p. 68; Paul Hubert Casselman, *op. cit.*, p. 27; Jean Daigle, *op. cit.*, p. 52-53; Sylvie Jean, *Des Franco-Ontariens...*, *op. cit.*, p. 27-35, 190-191.

³³ Mélissa Lavictoire, « Attitude du *Droit* face aux dictatures de Francisco Franco et Adolf Hitler, 1933-1939 », dans Julie Boissonneault et Marie Bernier (dir.), *Actes de la 13^e Journée des sciences et savoirs*, Sudbury, ACFAS-Sudbury, 2007, p. 169-190.

l'Université d'Ottawa, l'oblat Gustave Sauvé s'inspire de l'ÉSP dans ses conférences et ses cours sur le corporatisme, qu'il propose initialement comme moyen de circonscrire le capitalisme débridé et les totalitarismes en Europe³⁴. Selon lui, le communisme « divinise » le matérialisme et rompt avec la pensée thomiste selon laquelle un chrétien devait réconcilier corps et esprit, matériel et foi, égoïsme et générosité. Comme chez Minville et Lévesque, les questions sociale et nationale paraissent indissociables dans l'esprit de Sauvé. En revanche, s'il encourage la formation de coopératives chez les Canadiens français de l'Est ontarien, sa prescription sociale n'est adaptée ni au milieu minoritaire ni à la Crise économique. Les quelques caisses populaires franco-ontariennes voient les épargnes de leurs sociétaires (dont plusieurs cultivateurs) chuter et les faillites se multiplier. L'ACFÉO n'est pas plus habile; elle mise sur le développement de l'éducation en français, ce qui promet certainement d'habiliter les jeunes Canadiens français, mais elle ne voit que la colonisation et la formation d'une école agricole comme solution aux maux économiques de la période³⁵. Les interventions de Sauvé et de l'ACFÉO contribuent peu au relèvement, mais des cultivateurs de l'Est réussissent tout de même à fonder, quelques années après la loi de 1928, les premières coopératives agricoles franco-ontariennes à Cochrane et à Saint-Albert.

³⁴ Gustave Sauvé, *La Corporation : sa nécessité et son rôle*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1936, 31 p.; François-Olivier Dorais, *op. cit.*, p. 39-46.

³⁵ Gratien Allaire, « La vigilance "exercée avec constance" (1927-1944) », dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Histoire de l'ACFO*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, à paraître; Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 45-47; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 25.

Même si les obstacles idéologiques et législatifs au développement du coopératisme en Ontario français ont largement été levés, les obstacles pédagogiques et économiques persistent. L'Est ontarien est le lieu où le coopératisme connaît ses premières réalisations, parce qu'on y trouve un alignement entre la masse critique de Canadiens français, les villages où ils sont majoritaires, ainsi que la fibre nationaliste³⁶. Si le manque de pouvoir d'achat pendant les années 1930 nuit à la multiplication des coopératives canadiennes-françaises, le manque de formation, l'absence par moments d'une élite suffisamment développée et la distance géographique constituent aussi des obstacles de taille.

2. Grande expansion du coopératisme en Ontario français (1940-1970)

Avec la relance économique et l'avènement de nouvelles connaissances pendant la Deuxième Guerre mondiale, les Canadiens français finirent par trouver les moyens d'établir des coopératives durables. Déjà en 1937, la production manufacturière au Canada est revenue aux niveaux de 1929 et le taux de chômage a chuté de moitié. Pendant la Guerre, la valeur de la production agricole double et fournit aux agriculteurs les moyens de s'organiser³⁷. En Ontario, le développement du secteur tertiaire permet l'avènement du plein emploi et le Baby-Boom fait grimper le nombre de Franco-Ontariens de 289 000 (1941) à 425 000 (1961)³⁸. Plusieurs d'entre eux quittent les

³⁶ Joseph Yvon Thériault, *Faire société. Société civile et espaces franco-phones*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2007, 390 p.

³⁷ Jean-Pierre Charland, *op. cit.*, p. 295-296; Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome II...*, *op. cit.*, p. 177.

³⁸ Marcel Martel, « Garder le cap dans une société en transformation (1944-1968) », dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Histoire de l'ACFO*, *op. cit.*

campagnes pour s'établir à Ottawa, Sudbury, Timmins, Toronto ou Windsor. Les provinces et le gouvernement fédéral adoptent des politiques sociales interventionnistes, en s'inspirant des théories de l'économiste John Maynard Keynes. Les salaires, qui augmentent plus rapidement que le coût de la vie, stimulent la demande pour les denrées alimentaires et facilitent la fondation de coopératives agricoles et de consommation. Au Québec seulement, le nombre de sociétaires des caisses populaires triple entre 1940 et 1945³⁹. L'élévation du niveau d'instruction amène aussi une stabilité, qui favorise la pérennité de plusieurs coopératives.

2.1. Centre social de l'Université d'Ottawa

Au début de la Guerre, les Maritimes ont une école de service populaire, tandis que le Québec a l'ÉSP, la Chaire de la coopération et le *McGill Rural Adult Education*, mais l'Ontario ne compte qu'une école agricole de langue anglaise à Guelph. Après avoir animé une École d'Action catholique à la fin des années 1930, Gustave Sauvé se met à imaginer une institution à vocation plus populaire. Fondé en mars 1940, le Centre social (CS) de l'Université d'Ottawa⁴⁰ offre les premiers cours en français (en classe et à distance) sur la coopération en province. Pendant les années 1940, le programme en sciences coopératives

³⁹ Joseph Yvon Thériault, « Les figures changeantes de la communauté de sociétaires Desjardins », dans Benoît Lévesque (dir.), *Desjardins. Une entreprise et un mouvement?*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 90; E.-Martin Meunier et Michel Bock, *op. cit.*, p. 196-198.

⁴⁰ David Welch, « L'économie sociale en Ontario français : analyse historique, pratiques actuelles et recherche de sens », *Reflet. Revue d'intervention sociale et communautaire*, printemps 1999, p. 59; François-Olivier Dorais, *op. cit.*, p. 43; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 18-19.

forme près de 4 000 personnes au Canada français et décerne près de 1 300 certificats. Parmi ses étudiants, l'université recrute des dirigeants de cercles paroissiaux ainsi que des administrateurs (actuels ou futurs) de coopératives. Certains étudiants suivent ces cours parallèlement à leur apprentissage sur le terrain. C'est le cas de Paul-Émile Mantha et de Florent Lalonde, fondateurs respectifs des caisses d'Orléans (1944) et de Welland (1946)⁴¹.

Sauvé fonde le CS et il est rapidement rejoint par un compagnon d'armes. Né à Ottawa, Paul Hubert Casselman a soutenu un mémoire de maîtrise à l'Université d'Ottawa en 1940, avant de poursuivre des études doctorales, de travailler comme économiste pour le gouvernement fédéral et d'enseigner des cours au Centre social⁴². Il représentera le CS au Conseil supérieur de la coopération du Québec et entretiendra des liens avec la *Co-operative Union of Canada*, le Centre canadien de la coopération et la Conférence catholique canadienne. Fervent défenseur du coopératisme, Casselman y voit une garantie que la prospérité de l'après-guerre favorise la justice sociale, ce que font aussi, chacun à leur manière, le corporatisme, l'État providence, le socialisme et le syndicalisme. À ses yeux, cependant, seul le coopératisme assure la gestion démocratique par des adhérents volontaires, assujettit le capital aux besoins du sociétaire en réduisant le coût de la consommation et favorise le développement national et régional. Il se distingue aussi du socialisme, du syndi-

⁴¹ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 49-51.

⁴² Paul Hubert Casselman, « The Middle Way to Social and Economic Reconstruction: A Thesis on Co-operation », mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1940, 153 p.; Paul Hubert Casselman, « Le corporatisme et le coopératisme », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 33, n° 130, été 1947, p. 190; Paul Hubert Casselman, *The Cooperative...*, *op. cit.*, p. xiii, 32-57.

calisme et du corporatisme en abolissant le profit et en outillant les individus de connaissances qui leur permettent de concurrencer les entreprises capitalistes⁴³. En revanche, Casselman n'entrevoit l'application du coopératisme qu'aux dimensions locales de l'économie, soit l'agriculture, la consommation, l'épargne et le logement, car il espère avant tout élargir l'accès à la consommation et à la propriété chez les gens ordinaires. Par ailleurs, à ses dires, le coopératisme ne remet pas en cause l'importance du grand capital pour innover, celle du syndicat pour améliorer les conditions de travail, celle de la corporation pour assurer des normes professionnelles, ni celle de l'État à nationaliser l'exploitation des ressources naturelles et à offrir des services essentiels. La coopérative cherche plutôt à combattre la hausse des prix, la surconsommation et la quête du profit. « *The task is not one of changing human nature* », avance-t-il en 1952, « *but one of bringing out and of cultivating what is best in human nature*⁴⁴ ». Avec plus de connaissances et de moyens, soutient Casselman, les individus parviendront à mieux exercer leur liberté.

Ses travaux ne s'intéressent que secondairement au coopératisme canadien-français⁴⁵. À l'image de son employeur, Casselman tend à analyser le coopératisme à partir de la perspective d'un Canadien bilingue et catholique, même si ses écrits en français, qui citent Angers, Barbeau, Minville et Lévesque, tendent à être nationalistes et prescriptifs. Ainsi, sa vulgarisation du coopératisme global se double d'un militantisme sur le terrain, qui l'amène à y voir un projet de « reconstruction sociale [pouvant] sauver [...] nos familles canadiennes-fran-

⁴³ Paul Hubert Casselman, « Le corporatisme... », *op. cit.*, p. 192-198.

⁴⁴ Paul Hubert Casselman, *The Cooperative...*, *op. cit.*, p. 27.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 66-77.

çaises⁴⁶ », la ristourne étant proportionnellement bénéfique à la taille d'une famille. En plus de s'intéresser à « l'homme intellectuel », que l'Église s'évertue depuis longtemps à former, l'éducation coopérative forme « l'homme économique [et suscite] un sentiment de solidarité et de fierté nationales » pour pallier la « faiblesse économique⁴⁷ » des Canadiens français. Le coopératisme contribue aussi à les autonomiser des structures économiques continentales et du fédéralisme canadien. Au Québec, l'État provincial, les corporations et les syndicats peuvent s'aligner sur la défense des intérêts de la majorité canadienne-française, mais c'est là « où les nôtres ne sont qu'une faible minorité » que la coopérative canadienne-française révèle toute son importance, car elle constitue une rare institution travaillant à favoriser ses intérêts économiques propres, sans exiger « de réglementations spéciales, ni l'approbation de la majorité⁴⁸ ». Casselman reconnaît que la consommation ne suffira pas pour pérenniser la solidarité nationale, mais il demeure persuadé des avantages du coopératisme pour les Canada français. En revanche, même s'il avait pu développer une expertise sur les coopératives en milieu minoritaire, il n'a jamais mené de recherches à leur sujet, malgré l'absence de telles études⁴⁹.

⁴⁶ Paul Hubert Casselman, « Le coopératisme et la famille », *Ensemble!*, août-septembre 1946, p. 40.

⁴⁷ Paul Hubert Casselman, « Quelques-uns des aspects du coopératisme », *Ensemble!*, mars 1947, p. 24.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Paul Hubert Casselman, *Coopération. Bibliographie des ouvrages et des articles publiés en français au Canada jusqu'à la fin de 1947*, Ottawa, Le Centre social de l'Université d'Ottawa, 1953, p. 43, 79. Il ne repère que trois articles de journaux sur des coopératives franco-ontariennes.

2.2. *Enracinement du coopératisme franco-ontarien (1940-1949)*

Entretemps, au Québec, le nombre de coopératives de consommation et de foresterie décuple de 1936 à 1942⁵⁰. Souvent exemptés du service militaire, les cultivateurs profitent de la reprise économique pour fonder quelques centaines de coopératives agricoles et de caisses. En Ontario français, les conditions économiques, jumelées à l'influence du coopératisme québécois, puis des regroupements spécifiques dont l'Ordre de Jacques Cartier, amènent un foisonnement au mouvement. Émergent ainsi de nouvelles coopératives agricoles, dont celles de Saint-Isidore (1942) et d'Embrun (1944). On fonde aussi quelques coopératives régionales pour rassembler une poignée de coopératives œuvrant en agriculture et en consommation dans les régions de Cochrane-Temiskaming (1947), de Nipissing-Sudbury (1945) et de Prescott-Russell (1945)⁵¹. Ces régionales comprennent des élévateurs à grain, des meuneries, des quincailleries, des garages et des épiceries; elles centralisent également les inspections, la mise en marché, les commandes, le transport et la comptabilité, tout en soutenant les coopératives naissantes ou chancelantes. La plupart des 50 coopératives franco-ontariennes s'affilient à l'une des trois régionales, mais le mouvement peine à s'enraciner dans les comtés de Simcoe, Essex et Kent. Certes, des militants de l'OJC et de l'UCFO fondent des coopératives agricoles à Penetanguishene (1941), à Tilbury (1948) et à Pointe-aux-Roches (1948), mais à l'inverse des coopé-

⁵⁰ Jean Daigle, *op. cit.*, p. 59; Pierre Poulin, *Desjardins, 100 ans...*, *op. cit.*, p. 50-51; Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome II...*, *op. cit.*, p. 193.

⁵¹ Sylvie Jean, *Des Franco-Ontariens...*, *op. cit.*, p. 100; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 26-33.

ratives de l'Est et du Nord-Est, celles du Sud-Ouest s'associent à la *United Co-operatives of Ontario* (UCO), signalant peut-être l'affaiblissement du sentiment national dans la région.

Au Québec, la formation d'unions régionales et d'une fédération a professionnalisé et centralisé les opérations, mais la diminution de la taxe d'entrée à 0,10\$ en 1926 et le passage à 880 succursales en ont fait autant pour favoriser l'expansion du sociétariat⁵². Les trois quarts des caisses se trouvent en milieu rural, où elles ne connaissent que peu ou pas de concurrence. En Ontario français, l'OJC incite d'abord des non membres à fonder des caisses, mais les commandeurs Stéphane Côté (Chelmsford), Henri Leclerc (Hallébourg), Gérard Bidal (Hanmer), Léo Régimbal (North Bay), Alphonse Charrette (Sudbury) et Florent Lalonde (Welland) finissent par en fonder eux-mêmes entre 1943 et 1947⁵³. Bien que les « directives » de la Chancellerie de l'OJC comptent pour beaucoup, les efforts conjoints de l'AC-FÉO, du CS, du coopératisme québécois, des coopératives régionales et de l'UCFO comptent tout autant dans l'expansion du mouvement⁵⁴. À Timmins, par exemple, c'est principalement l'anticommunisme qui motive Anicet Morin à proposer aux ouvriers canadiens-français une adhésion au coopératisme financier. Jeune curé de la paroisse Saint-Charles, Morin recrute des ouvriers et des professionnels ayant la capacité de suivre des cours au CS pour fonder, en juin 1940, la première caisse en ville. En

⁵² Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome II...*, *op. cit.*, p. 181; Ronald Rudin, *op. cit.*, p. 30-110.

⁵³ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 56-57; Pierre Ouellette, *op. cit.*, p. 72.

⁵⁴ Serge Dupuis, « L'influence de la mondialisation francophone sur le démantèlement du Canada français ou l'évolution du mouvement Richelieu (1944-1982) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 13, n° 1, automne 2013, p. 96-98.

six ans, elle conclut 200 hypothèques pour inculquer la « vertu » de la propriété privée chez les ouvriers. Son succès inspire même l'apparition de la deuxième (1946) et troisième (1947) caisses timminois⁵⁵.

La rapidité avec laquelle cette expansion se déploie est impressionnante. Pendant la décennie de 1940, on fonde 59 caisses franco-ontariennes, dont 27 dans le Nord-Est, 17 dans l'Est, quatre dans le Sud-Ouest et une dans le Centre. On constate des réticences à y verser des sous, surtout chez les Franco-Ontariens ayant perdu des épargnes aux caisses mortes-nées des années 1910, mais la fougue des promoteurs, la prospérité croissante et l'existence d'un cadre juridique pour soutenir, inspecter et réglementer les caisses, les rendent plus attrayantes. À Verner, pour que la caisse parvienne à récolter un bassin d'épargne, le gérant explique aux agriculteurs qu'elle pourrait offrir aux jeunes les moyens d'acheter les terres de leurs parents. Par ailleurs, la seconde génération de caisses tend à embaucher des gestionnaires – formés dans une école de commerce ou au Centre social – et à se loger dans des locaux autonomes⁵⁶, ce qui lui permet de se délester de l'image d'un club paroissial géré par le curé. En mai 1948, la paroisse Sainte-Anne de Sudbury embauche Omer Legault, formé à l'Université St. Francis Xavier, pour se donner les moyens de propager l'enseignement coopératif et de fonder quatre caisses en un an.

Contrairement aux caisses du Québec, qui sont surtout fondées par une élite cléricale ou professionnelle, celles de l'Ontario français doivent faire appel à un bassin plus

⁵⁵ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 57-61, 86; François-Olivier Dorais, *op. cit.*, p. 47-48; Sylvie Jean, *Des Franco-Ontariens...*, *op. cit.*, p. 108, 115; Pierre Poulin, *Desjardins, 100 ans...*, *op. cit.*, p. 61-62.

⁵⁶ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 63, 80-85; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 19.

diversifié de promoteurs, qui compte aussi des ouvriers et des agriculteurs. Dans Prescott-Russell, 22 des 25 premières caisses naissent dans les années qui suivent la formation d'une coopérative agricole ou d'un cercle d'étude de l'UCFO⁵⁷. À Sudbury (Saint-Jean-de-Brébeuf, 1949) et à Port Colborne (1954), ce sont des mineurs canadiens-français qui fondent les caisses après avoir inscrit les plus doués aux cours sur le coopératisme au CS. À Saint-Albert et à Pointe-aux-Roches (1944), la caisse est logée chez un agriculteur, dont la famille en est l'âme dirigeante. À l'occasion, les liens de parenté et les réseaux professionnels suscitent aussi l'apparition de nouvelles caisses. C'est le cas du cordonnier Florian Dalcourt à Welland, qui se familiarise avec la formule auprès de coopérateurs dans son milieu natal de Verner, et de l'enseignant Florian Lalonde à Port Colborne, qui a préalablement côtoyé des coopérateurs à Saint-Isidore et à Timmins. Ainsi, les professionnels et le clergé jouent un rôle incontournable au second souffle des caisses, mais ils ne sont plus seuls, la progression du niveau de vie et de l'instruction permettant à plus de gens de faire partie d'une élite élargie ou à une classe moyenne franco-ontariennes.

Au Québec, la quête de professionnalisation et de décléricalisation avait fait émerger des unions générales et une première fédération en 1932. Au Nouveau-Brunswick, les caisses populaires et les *credit unions* avaient formé la *Brunswick Federation* en 1936, mais l'imposition de la volonté des *credit unions* (malgré leur statut minoritaire) pousse les coopérateurs acadiens à créer la Fédération des Caisses populaires acadiennes en 1945⁵⁸. En Ontario, il

⁵⁷ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 65-89.

⁵⁸ Jean Daigle, *op. cit.*, p. 68, 76; Ronald Rudin, *op. cit.*, p. 30-31, 90-91.

faudra attendre une refonte de la *Credit Union Act* en 1940 pour que les *credit unions* et les caisses s'organisent en fédérations. La *Ontario Credit Union League* (OCUL) se forme rapidement en rassemblant plusieurs établissements jusque-là autonomes avec, dans sa mire, les caisses populaires d'Ottawa. Troublé par cette possibilité, l'OJC incite ses chanceliers à unir la dizaine de caisses de la capitale (le minimum exigé par la loi)⁵⁹. En janvier 1946, les dirigeants des caisses ottaviennes fondent la Fédération des caisses populaires, Ottawa et districts Limitée. Quelques caisses d'Ottawa et de Sudbury lui prêtent ses fonds de démarrage. Elle cotise les caisses membres à 0,1 % de leur actif en échange de services, dont une caisse centrale (1947) pour augmenter le rendement des épargnes. En 1952, elle devient la Fédération des caisses populaires canadiennes-françaises de l'Ontario limitée et envisage le jour où elle pourra rassembler, pour augmenter son influence auprès de Queen's Park, l'ensemble des caisses franco-ontariennes.

2.3. Consolidation du coopératisme franco-ontarien (1950-1969)

On voit poindre à l'horizon la transformation des petites coopératives locales en édifice institutionnel de l'Ontario français. Cette consolidation incite Casselman, Sauvé, ainsi que l'abbé Antonin Toupin et Ernest Beaudry, à former, en 1951, le Conseil ontarien d'orientation populaire (COOP)⁶⁰. Preuve encore de l'importance du Centre social au second souffle du mouvement, le siège social du COOP y est logé. Ce dernier vise à coordonner l'ensemble

⁵⁹ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 80, 193-197; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 19.

⁶⁰ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 205-207; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 20-21.

des coopératives franco-ontariennes, mais plusieurs coopératives agricoles du Sud-Ouest et quelques-unes de l'Est préfèrent maintenir leur affiliation à la *United Co-operatives of Ontario* (UCO). Le COOP peine aussi à récolter l'appui de la Fédération des caisses (son prolongement logique) et les cercles d'étude de l'UCFO disparaissent. Seules les coopératives du Nord-Est, où l'UCFO et la Fédération sont à peu près absents, s'associent en majorité au COOP. D'ailleurs, le Nord-Est fait déjà preuve d'un différend avec l'Est. En août 1947, onze caisses d'Earlton à Fauquier, sous l'impulsion de Laurent Bélanger, d'Omer Legault et d'Anicet Morin, fondent la Caisse régionale de Cochrane-Temiskaming, un rappel que la volonté nationale emprunte parfois le véhicule du régionalisme⁶¹. Autre coup dur, le CS ferme ses portes en 1956, ce qui contraint le COOP au même sort. Quelques gérants de caisse à Ottawa et à Sudbury prendront le relais en diffusant des chroniques sur le coopératisme à la radio et l'UCFO offrira des cours d'éducation populaire dans les paroisses de l'Est et du Nord-Est, mais aucun organisme ne parviendra à combler le vide dans l'effort de coordination et de formation joué par le CS pendant 16 ans. Rare consolation pendant ces années, l'UCO reconnaît l'UCFO comme porte-parole des coopératives agricoles franco-ontariennes.

Cet effritement dans la coordination du coopératisme franco-ontarien n'empêche pas son incursion modeste dans quelques nouveaux secteurs. En 1945, une première coopérative forestière franco-ontarienne rassemble 800 bûcherons indépendants, dispersés dans plusieurs camps⁶². Pour contourner les intermédiaires qui les séparent des

⁶¹ Sylvie Jean, *Des Franco-Ontariens...*, *op. cit.*, p. 57-67; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 33-37.

⁶² Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 39.

compagnies forestières *Abitibi Paper* et *Spruce Falls Power and Paper*, ces bûcherons coordonnent leurs opérations de récolte et entretiennent un chemin de glace pour le transport. Pendant la nuit des 10 et 11 janvier 1963, toutefois, des grévistes à la *Spruce Falls* s'en prendront à ces coopérateurs à Reesor Siding⁶³. Trois syndicalistes seront abattus, ce qui ternira à jamais l'image des chantiers coopératifs. D'autres tentatives sont cependant plus fructueuses. Lorsque J.-B. Ducharme met en vente la seule maison de pompes funèbres de langue française à Sudbury, il souhaite que l'entreprise continue de desservir les Canadiens français. En juillet 1952, la Caisse Sainte-Anne achète l'entreprise pour la transformer en coopérative funéraire. Le droit d'entrée de 25,00\$ donne aux sociétaires l'accès au service après le décès d'un membre de leur famille immédiate, ainsi qu'à une ristourne pour l'année, afin de réduire le coût des funérailles des familles endeuillées⁶⁴.

Dans le Moyen-Nord, le foisonnement du coopératisme amène la formation d'une coopérative régionale en 1950 et de la Caisse régionale de Nipissing-Sudbury (CRNS) l'année suivante. Certaines caisses sont déjà affiliées à la Fédération, mais dix caisses entre Corbeil et Sudbury se joignent au CRNS, qui offre des conseils de comptabilité, de crédit et de surveillance, des placements à bon rendement, ainsi qu'un coffre-fort pour les épargnes. L'existence de deux caisses régionales et d'une fédération

⁶³ Pierre Ouellette, « Les événements de Reesor Siding : symbole d'une transformation de la région de Kapuskasing », dans Guy Gaudreau (dir.), *Les activités forestières dans le Nouvel-Ontario au XX^e siècle*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 2009, p. 197-233.

⁶⁴ Gérard Lafrenière, « La coopération et les Franco-Ontariens », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1987, p. 50; Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 154.

rappelle la volonté de décentralisation, propre au coopérisme, mais aussi les fractures régionales au sein de la collectivité franco-ontarienne. Elle rend aussi le réseau vulnérable à l'OCUL qui, dès 1957, redouble d'efforts pour devenir l'unique fédération provinciale. Depuis 1953, la *Credit Union Act* interdit à une régionale de relever d'une fédération, la loi dépeignant leurs fonctions comme étant identiques⁶⁵. L'initiative suscite la méfiance de l'OJC, qui suggère aux trois unions franco-ontariennes de se regrouper, faute de quoi serait mis à risque le réseau économique franco-ontarien en entier. Malgré ses efforts pendant une douzaine d'années, les deux régionales du Nord-Est refuseront à la fois une fusion à l'OCUL et à la Fédération.

Selon Joseph Yvon Thériault, les caisses entrent alors dans une phase « technocratique⁶⁶ », qui s'éloigne de la motivation nationale ayant nourri son second souffle pendant les décennies 1930 à 1960. Le Mouvement Desjardins (MD) se transforme en bureaucratie quasiment publique et peine à maintenir la fraternité associative. Certains organes nationaux comme *Ensemble!* et le CS disparaissent, alors que les caisses doyennes de l'Ontario français (surtout à Ottawa) allongent les heures d'ouverture, informatisent la comptabilité et ouvrent les premiers guichets automatiques au pays. Ressemblant de plus en plus à une succursale de banque, la Caisse Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa a, à elle seule, 2 000 sociétaires et un actif d'un million de dollars en 1959⁶⁷. Davantage un

⁶⁵ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 198-207.

⁶⁶ Joseph Yvon Thériault, « Les figures... », *op. cit.*, p. 93-95.

⁶⁷ Sylvie Jean, *Historique de la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa*, Ottawa, Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa Limitée, 1988, p. 11; Sylvie Jean, *Historique de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa*, Ottawa, Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa Limitée, 1990, p. 8-18.

maillon du nationalisme économique qu'un club paroissial, la caisse témoigne de la puissance collective des Canadiens français. Entre 1950 et 1970, on fondera 35 nouvelles caisses, dont 13 dans le Moyen-Nord, 13 dans l'Est et sept dans le Centre-Sud-Ouest⁶⁸. Pendant la décennie 1960, quelques caisses à Ottawa et à Sturgeon Falls se fusionnent, celle de Kingston se dissout et celle de Kirkland Lake fait faillite, suggérant peut-être aussi la saturation du milieu.

Ayant échoué à unir les caisses en une seule fédération, l'OJC propose, lors d'un congrès du Conseil canadien de la coopération (CCC) à Sudbury, la formation d'un nouvel organisme pour prendre le relais des défunts CS et COOP. Fondé à l'hiver 1964, le Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO) se veut le porte-parole franco-ontarien au CCC, mais exercera une influence limitée sur les coopératives agricoles affiliées à l'UCO. Lorsque la Caisse régionale de Cochrane-Témiskaming se joint à la Fédération des caisses en 1965, ce réseau compte 67 caisses affiliées et un actif de 100 millions de dollars (l'Ontario français compte alors 82 caisses avec 75 000 sociétaires, rejoignant un Franco-Ontarien sur quatre⁶⁹). Avec ses nouveaux moyens, la Fédération milite pour la professionnalisation des caisses et l'embauche d'inspecteurs franco-ontariens ou bilingues au ministère de l'Agriculture. L'alignement de l'éducation, des moyens économiques, de la volonté nationale et des concentrations démographiques a donc permis au coopératisme de connaître une trentaine

⁶⁸ *Ibid.*, p. 97-101; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 22.

⁶⁹ Marthe Hamelin, avec la coll. de Lucie Moncion, *Livre souvenir. 25^e anniversaire de l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario limitée*, North Bay, L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario, 2004, p. 7; Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 208-210; Sylvie Jean, *Des Franco-Ontariens*, *op. cit.*, p. 79.

d'années d'expansion inouïe et de se doter d'un impressionnant réseau de caisses et de coopératives. Les décennies 1970 et 1980 verront le réseau se consolider, au point de rejoindre un Franco-Ontarien sur deux. Pourtant, le régionalisme et la dispersion minent la réceptivité et la viabilité du réseau.

3. Métamorphose du coopératisme depuis 1970

Les provinces ayant largement usurpé l'éducation et les services sociaux du réseau institutionnel canadien-français pendant les années 1950 et 1960, plusieurs œuvres de charités, clubs et syndicats catholiques perdent de leur importance ou disparaissent.

Dans ce contexte, le coopératisme franco-ontarien ne disparaît pas et n'est pas coopté par l'État, mais il n'est pas à l'abri de la critique. Les jeunes, plus particulièrement, influencés par la contre-culture, lui reprochent un manque d'ambition ou encore un penchant pour une centralisation qui mine l'expression locale. Cette critique vient tant de conservateurs, qui se convertissent lentement à l'individualisme et au libre marché, que de progressistes, qui s'accommodent de l'intervention massive d'une province anglophone dans la prestation des services sociaux autrefois offerts par l'Église catholique. Ainsi, le souci pour l'autonomie économique des Franco-Ontariens et la critique du capitalisme semblent s'essouffler, ce qui n'est pas de bon augure pour la progression du coopératisme. En revanche, ces éléments ne feront que ralentir la cadence de l'expansion.

3.1. Les caisses devant la montée du libéralisme

Le mouvement perçoit alors la nécessité de s'adapter au libéralisme social et économique qui s'installe au Canada français. Les Baby-Boomers, qui s'accommodaient initia-

lement de l'interventionnisme de l'État, finiront par s'en méfier. Devant la révolution des transports et de la technologie, l'homme d'affaires s'accapare du rôle joué autrefois par le prêtre, le politicien ou le médecin et devient la figure du Québécois moderne que les jeunes veulent émuler. Au Québec, le succès des entreprises publiques encourage plusieurs entrepreneurs canadiens-français à étendre leurs activités à l'échelle du continent et de la planète. Le Mouvement Desjardins attire toujours plus de « clients-sociétaires ». Au début du 21^e siècle, il rejoint sept Québécois francophones sur huit et multiplie toutes les décennies son actif, qui atteint quelques dizaines de milliards de dollars⁷⁰. Le MD développe une variété de services spécialisés, dont les investissements boursiers, les cartes de crédit et les services à distance. Selon l'expression de Thériault, le MD se transforme en « communauté fictive née de l'attraction naturelle des intérêts privés⁷¹ ».

Autrefois, la Chaire de la coopération à Québec et le Centre social à Ottawa s'étaient simultanément permis de vulgariser et de promouvoir la coopératisme, mais la demi-douzaine d'instituts de recherche sur l'économie sociale, le développement régional et le coopératisme, fondés pendant les années 1960 et 1970, apportent un regard plus empirique à la gestion des coopératives⁷². L'économiste Claude Pichette, par exemple, souligne que la professionnalisation et la spécialisation des coopératives s'est faite au détriment de l'éducation populaire des

⁷⁰ Matthew Fraser, *Québec Inc.*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1987, 305 p.; Pierre Poulin, *Desjardins, 100 ans...*, *op. cit.*, p. 90, 107-108.

⁷¹ Joseph Yvon Thériault, « Les figures... », *op. cit.*, p. 97.

⁷² Claude Béland, *op. cit.*, p. 179-185; André Leclerc, *op. cit.*, p. 97-103; Richard C. Williams, *op. cit.*, p. 151-152.

sociétaires, qui en ressortent souvent désengagés⁷³. Ce faisant, nombre de sociétaires cherchent davantage à retirer des ristournes individuelles qu'à réduire les coûts des services, ce qui donne à certaines coopératives l'allure d'une entreprise à capital-actions, gérée par quelques administrateurs et sociétaires influents. En milieu minoritaire francophone, le lien entre la caisse et les communautés semble se maintenir plus longtemps, même si l'on n'est pas à l'abri des transformations du monde financier. En Acadie, l'actif des caisses quintuple entre 1966 et 1975; celui de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario (FCPO) augmente de 242 % en 1972 seulement, après la fusion avec la Caisse régionale de Nipissing-Sudbury⁷⁴. La FCPO atteint alors son apogée, regroupant 83 des 86 caisses franco-ontariennes (trois dans le Sud-Ouest sont affiliées à l'OCUL). L'informatisation et la mécanisation des services, en plus des transactions entre caisses, s'ajoutent aux services offerts pour rendre les caisses franco-ontariennes plus attrayantes.

Toutefois, les sensibilités régionales, la dispersion des Franco-Ontariens et leur faible poids démographique (5 % de la population provinciale), pèsent lourdement sur le réseau. Le point de saturation est atteint, puisqu'on n'ouvre que quatre caisses après 1970; celle de Hammond (1975) sera la dernière pour une quinzaine d'années. Étant donné les nombreuses réformes des lois bancaires et la concurrence financière, il n'est plus possible pour

⁷³ Claude Pichette, *Analyse microéconomique et coopérative*, Sherbrooke, La Librairie de la Cité universitaire, 1972, 235 p.

⁷⁴ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 103, 210-212; Jean Daigle, *op. cit.*, p. 159-160, 195-198; Marthe Hamelin, *op. cit.*, p. 11-12; Sylvie Jean, *Historique de la Caisse populaire Notre-Dame...*, *op. cit.*, p. 19-25.

une paroisse de démarrer une caisse⁷⁵. L'ouverture de succursales affiliées à des caisses existantes est désormais privilégiée. D'autres difficultés propres à l'attitude centralisatrice de la FCPO surgissent. Elle fait des avancées en lançant une revue mensuelle et en développant un service de ressources humaines et juridiques, mais refuse d'accorder la petite bouée de sauvetage de 25 000\$ demandée en 1974 par la caisse de Val-Rita pour éviter la faillite. Indignées, les caisses de Kapuskasing, Hearst, Harty, Mattice et Val-Rita claquent la porte, stipulant que la FCPO ne s'intéresse finalement qu'aux grandes caisses d'Ottawa, c'est-à-dire à celles qui ont plus de 3 000 sociétaires et un actif dépassant 10 millions de dollars⁷⁶. La FCPO propose même de fermer le bureau régional de Sudbury – une condition de la fusion avec la CRNS en 1972 – et d'accorder un droit de vote proportionnel au poids du sociétariat (au lieu d'un vote par caisse), geste qui défavoriserait l'influence des petites caisses nord-ontariennes. De nombreux observateurs y voient un rappel de la tendance centralisatrice de l'élite d'Ottawa, qui néglige parfois les régions dans la direction qu'elle donne à la collectivité franco-ontarienne. C'est la goutte qui fait déborder le vase. En mai 1979, neuf caisses entre North Bay et Sudbury annoncent leur départ et forment l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario (ACPO), réseau que les caisses de la route 11 rejoignent rapidement.

⁷⁵ Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome III. De la caisse au complexe financier, 1945-1971*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1998, p. 429; Jean Daigle, *op. cit.*, p. 11.

⁷⁶ Sylvie Jean, *Historique de la Caisse populaire St-Charles d'Ottawa Ltée*, Ottawa, Caisse populaire St-Charles d'Ottawa Ltée, 1991, p. 16-17, 28; Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 112-113, 127-128, 213-214.

Le mouvement est aussi ébranlé, entre 1976 et 1982, par la dissolution de quatre caisses et par la défection de deux caisses à des *credit unions* dans le Sud-Ouest. Tandis que le réseau s'autonomise dans le Nord-Est, le Sud-Ouest ne compte plus que les caisses de Pointe-aux-Roches, Tecumseh, Port Colborne et Welland⁷⁷. À ce point, l'assimilation porte atteinte à la masse critique qui a existé pour faire vivre le coopératisme dans la région, sans doute une suite logique de l'affaiblissement du sentiment national pendant la crise scolaire⁷⁸. La FCPO rencontre aussi des défis qui ne sont pas du ressort de la collectivité franco-ontarienne, mais du contexte législatif auquel elle est soumise. À partir de 1977, elle doit payer une taxe de quelques millions de dollars à la nouvelle Société ontarienne d'assurance des actions et des dépôts (SODAD) pour assurer les épargnes en cas de faillite, et ce, même si la taxe avait été estimée selon les besoins des *credit unions*, dont le taux de faillite était supérieur à celui des caisses. La FCPO demande un fonds de stabilisation autonome plus modeste pour les caisses franco-ontariennes, mais se fait rabrouer par Queen's Park. Après les crises pétrolières vient l'augmentation rapide du coût de la vie sans une augmentation simultanée des salaires; entre 1979 et 1981, les taux d'intérêt sur les hypothèques (22 %) et les prêts personnels (24 %) atteignent des sommets historiques⁷⁹. Certaines caisses perdent 30 % de leurs épargnes en un an, poussant rapidement les plus petites d'entre elles dans l'Est et le Nord-Est à devenir des succursales des plus

⁷⁷ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 77, 101-104, 115-116, 129-131; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 22.

⁷⁸ Jack Cécillon, *Prayers, Petitions, and Protests. The Catholic Church and the Ontario Schools Crisis in the Windsor Border Region, 1910-1928*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2013, 336 p.

⁷⁹ Jean-Pierre Charland, *op. cit.*, p. 300, 306.

grandes. C'est le cas des caisses de Pembroke et de Moonbeam, qui deviennent des succursales respectives des caisses Sainte-Anne d'Ottawa et de Kapuskasing.

Cette crise pousse la FCPO à trouver de nouveaux moyens pour colmater la fuite et valoriser le coopératisme financier auprès de la société civile franco-ontarienne. Elle se rapproche d'abord des organismes culturels et des conseils scolaires (à forte proportion francophone) pour s'attirer des clients-sociétaires avec des chiffres d'affaires élevés. Dès 1984, elle sensibilise les couples exogames à la possibilité d'obtenir des services en anglais à la caisse. Elle cherche ensuite à renouveler le recrutement des jeunes par la caisse scolaire et les caisses étudiantes. Desjardins avait lui-même imaginé ce moyen pour inculquer la vertu de l'épargne chez les enfants et avait introduit le concept à l'école Guigues d'Ottawa⁸⁰. Alors que la moitié des élèves canadiens-français de Sudbury contribuaient à la caisse scolaire après la Guerre, la pratique ne rejoint plus qu'un élève franco-ontarien sur quinze au début des années 1980. La FCPO relance alors la caisse scolaire et ouvre des caisses étudiantes pour favoriser l'éducation et la participation des adolescents au mouvement. Pendant la décennie 1980, on en inaugure dans les écoles secondaires d'Ottawa, de Timmins et de Kapuskasing. La caisse étudiante de l'École secondaire Cité-des-Jeunes devient même une succursale officielle de la caisse de Kapuskasing, offrant dépôts, retraits et prêts modestes. On fondera des caisses étudiantes à Hearst, Sudbury et North Bay pendant les années 1990. D'autres initiatives sont toutefois moins habiles, dont celle de la caisse de Welland, qui crée une société fictive de capital-actions

⁸⁰ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 117-124; 159-163; Marthe Hamelin, *op. cit.*, p. 19-20.

dans un cours d'entrepreneurship à l'École secondaire Confédération pour « familiarise[r] les élèves [...] au monde des affaires⁸¹ » au lieu du coopératisme.

Des incursions du néolibéralisme dans la philosophie des caisses y introduisent charité et concurrence. Dès 1983, les caisses locales appuient des troupes de théâtre, des spectacles communautaires et des équipes sportives; certaines animent des festins annuels ou des clubs sociaux pour que leurs sociétaires se rencontrent et se solidarisent. À Ottawa et à Earlton, on crée des fondations caritatives, qui sollicitent des dons de sociétaires nantis et d'entreprises pour financer des bourses d'études. Assez rapidement, les deux fondations amassent plus de 100 000\$; à elle seule, en 1991, la FCPO attribue 277 300\$ à 23 projets⁸². Pour s'attirer une publicité positive et de nouveaux clients-sociétaires, elle mise davantage sur les commandites (comme le ferait une entreprise capitaliste) que sur la réduction des coûts, la démocratisation de l'accès au crédit ou la propagation des principes coopératifs. Pour fournir aux Franco-Ontariens d'une localité « les services nécessaires pour y mieux vivre⁸³ », la FCPO contribue à fonder la Chambre économique de l'Ontario (1990) avec 700 entrepreneurs franco-ontariens (les coopérateurs s'y font rares) et un Fonds d'investissement des petites et moyennes entreprises (1993).

Les temps ont décidément changé, car les coopérateurs franco-ontariens ne semblent plus faire de reproches à l'accumulation du capital. Pourtant, ce « coopitalisme »,

⁸¹ Jean Corbeil, *Rapport annuel de la Caisse populaire de Welland*, 1991, p. 21, dans Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 168.

⁸² Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 124, 150-169, 216-219; Marthe Hamelin, *op. cit.*, p. 18; Yvan Rousseau et coll., *op. cit.*, p. 73.

⁸³ Entrevue avec Benoît Martin, 8 avril 1992, dans Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 217.

terme peu apprécié chez les promoteurs de la nouvelle vague, récolte un appui grandissant. En 1984, la FCPO et l'Alliance comptent 218 000 sociétaires, soit 46 % de la population franco-ontarienne, ainsi qu'un actif d'environ un milliard de dollars. Cette proportion est comparable à la participation moyenne à une entreprise coopérative (49 %) au Canada français hors Québec, mais est plus faible que le niveau d'adhésion aux caisses parmi les francophones du Québec (85 %) et du Nouveau-Brunswick (70 %) ⁸⁴. Le fait qu'aucune caisse n'existe entre Kingston et London, où le quart des Franco-Ontariens habite désormais, explique aussi une part de cette disparité, car dans les milieux où la caisse est bien implantée, l'opinion tend à y être favorable. Lorsque Jean-Charles Cachon sonde une soixantaine de foyers francophones à Sturgeon Falls en mars 1988, il arrive à la conclusion que la caisse semble offrir les meilleurs services en français, ainsi qu'un service plus attentif que dans une banque ⁸⁵. Cachon souligne toutefois que la proximité géographique d'une caisse dicte, plus souvent qu'autrement, le fait d'y appartenir ou non. En mai 1989, la FCPO se solidifie à nouveau lorsqu'elle devient membre auxiliaire du Mouvement Desjardins. Ainsi, elle conserve son autonomie juridique (les coopératives demeurent une compétence provinciale), mais elle s'aligne avec les services financiers spécialisés et les transactions intercaisses qu'offre le mouvement québécois. En 1992, le réseau franco-

⁸⁴ Jean Daigle, *op. cit.*, p. 14; Sylvie Jean, *Histoire..., op. cit.*, p. 23; Gérard Lafrenière, *op. cit.*, p. 45-46.

⁸⁵ Jean-Charles Cachon, « Perception du rôle d'une caisse populaire dans un milieu francophone homogène : le cas de Sturgeon Falls, Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, p. 205-215.

ontarien compte 60 caisses, 28 succursales, 900 employés, ainsi qu'un actif de deux milliards de dollars⁸⁶.

3.2. *Métamorphose du mouvement coopératif*

Vers 1975, la proportion de la population appartenant à la classe moyenne avait atteint son apogée et la répartition de la richesse, son niveau le plus équitable de l'histoire. Conséquence inattendue, la mission de réduction des coûts de la consommation a perdu la résonance qu'elle avait pu avoir pendant la première moitié du 20^e siècle. Dans ce contexte, le coopératisme franco-ontarien s'est éloigné de l'habilitation d'un ensemble de sociétaires au profit d'une gestion spécialisée et d'une capitalisation supérieure pour naviguer les fluctuations économiques et concurrencer les entreprises privées (de plus en plus concentrées) sur le terrain. En revanche, le mouvement parvient tout de même à étendre la formule à de nouveaux secteurs économiques, dont le logement et la culture. Le coopératisme continue d'être plus populaire chez les Canadiens français, qui représentent 55 % du sociétariat des caisses et des *credit unions* au pays. Et comme la formule est plus répandue parmi les populations marginalisées, elle répond toujours à un besoin, car, en 1981, le taux de chômage des Franco-Ontariens dépasse de 2 % la moyenne provinciale et deux hommes actifs sur trois sont ouvriers ou agriculteurs (à comparer à deux Ontariens sur cinq)⁸⁷. La corrélation entre le poids démographique des Franco-Ontariens d'une région et le développement coopératif persiste : on ne retrouve des

⁸⁶ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 3.

⁸⁷ Alain Bridault, « Minorités et institutions économiques. Le rôle des coopératives au sein des minorités : le cas des francophones au Canada », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, 1986, p. 122; Gérard Lafrenière, *op. cit.*, p. 9-22, 44-47.

coopératives agricoles, funéraires, culturelles et alimentaires franco-ontariennes que dans l'Est et le Nord-Est, tandis que les coopératives régionales ne se retrouvent que dans les régions rurales à forte majorité francophone de Prescott-Russell, Sudbury-Nipissing et Cochrane-Temiskaming. À Cornwall, Ottawa, Sudbury et Timmins, la caisse et la coopérative alimentaire se distinguent autant par la langue que par la philosophie. La logique est inversée dans les milieux ruraux majoritaires, où la coopérative constituerait surtout « un moyen de se défendre contre les forces du marché⁸⁸ », selon le coopérateur Gérard Lafrenière. À Verner, où 92 % des 1 500 résidents sont francophones, on retrouve une véritable économie coopérative, car la production laitière et céréalière, l'épicerie, la quincaillerie et le relais d'essence détiennent un monopole local dans leurs secteurs respectifs. Il s'agit pourtant d'une exception, l'écrasante majorité des coopératives franco-ontariennes devant composer avec la concurrence d'au moins une entreprise privée à proximité.

Dans les milieux majoritaires, le CCO tente d'étendre le coopératisme à de nouveaux domaines ou encore de le relancer là où une tentative éphémère avait échoué. À Hearst, un groupe de femmes fonde La Maison Verte (1982), une pépinière générant des semences pour les petits et grands agriculteurs de la région. À Val Gagné, on ouvre une coopérative de vêtements qui compte, en 1985, 1 200 membres, ainsi qu'un chiffre d'affaires de deux millions de dollars⁸⁹. Dans la région de Sudbury, l'ACFO locale lance des coopératives alimentaires à Hanmer (1976) et à Chelmsford (1977), qui fournissent aux sociétaires des denrées au prix coûtant (un rabais de

⁸⁸ Gérard Lafrenière, *op. cit.*, p. 51.

⁸⁹ Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 33; Gérard Lafrenière, *op. cit.*, p. 56-82; David Welch, *op. cit.*, p. 63.

20 %) en échange d'une cotisation pour le transport et l'entreposage. Celles-ci interpellent de nombreux chômeurs, des femmes au foyer, des enseignants et des ouvriers, qui y consacrent quelques heures de bénévolat par mois. L'idée est imitée à Cornwall (1981), mais ces coopératives d'achat disparaissent après quelques années, faute d'intérêt et de moyens pour concurrencer les grandes surfaces. Dans un contexte économique défavorable au coopératisme, l'initiative, la persévérance et la solidarité ne suffisent plus pour connaître le succès dans la durée. Dans le secteur forestier, la caisse de Kapuskasing intervient en 1992 lorsqu'elle accorde rapidement cinq millions de dollars en prêts, qui génèrent l'équité suffisante pour transformer en coopérative communautaire l'usine *Spruce Falls*, qui est à vendre. On sauve alors 1 400 emplois tout en atteignant, dès la deuxième année d'activité, le seuil de la rentabilité⁹⁰. Les services funéraires se développent également, la Coopérative funéraire de Sudbury (CFS) ouvrant une succursale à Chelmsford (1969) et une autre à Hanmer (1994); la CFS sert aussi d'inspiration à une nouvelle coopérative funéraire francophone à Cornwall (1983).

Lorsque l'Ontario investit dans la construction et la rénovation de logements sociaux, le mouvement en profite pour fonder, dans la Basse-Ville d'Ottawa, une première coopérative d'habitation franco-ontarienne (1972). Grâce à son succès, l'idée sera reprise quatre fois à Ottawa pendant la prochaine décennie. Entre 1976 et 1985, le grand Sudbury fonde cinq coopératives d'habitation francophones et Welland en fonde une⁹¹. Dans les

⁹⁰ [s.a.], « Historique de la Coopérative », Coopérative funéraire de Sudbury, www.cooperativefuneraire.ca; Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 155-158; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 37-39.

⁹¹ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 146-148; Pierre Poulin, *Desjardins, 100 ans...*, *op. cit.*, p. 112-113.

deux villes, des caisses prennent l'initiative de créer une société coopérative d'habitation, de recruter des locataires coopérateurs, d'établir une hypothèque, de négocier le don d'un terrain municipal et de faire subventionner une part de la construction. Elles offrent des loyers abordables (parfois subventionnés) pour les résidents qui, en échange, contribuent à l'entretien de la propriété.

Le mouvement s'infiltré aussi, bien que modestement, dans le domaine culturel, qui connaît une importante expansion pendant ces années. À l'hiver 1972, l'étudiant Pierre Bélanger conçoit la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario (CANO), qui s'établit sur une ferme à Earlton et permet à des artistes de diverses disciplines d'y vivre de leur art, tout en partageant les coûts et les revenus qui en découlent. Toutefois, la taxe d'entrée de 1 000 \$ et le droit de vote, proportionnel à l'investissement, amènent le membre Gaston Tremblay à constater la création d'une « entreprise privée contrôlée par le capital de quelques membres [...] basée sur l'argent et non sur la coopération⁹² ». L'expérience ne dure qu'un été, après lequel Bélanger rachète les actions vendues. Le concept connaît plus de succès dans l'Est, où 300 artisans forment une coopérative d'approvisionnement et de vente l'année suivante⁹³. La disparition de l'unique librairie de langue française à Sudbury amène l'ACFO régionale à former, avec une cinquantaine d'enseignantes en 1979, la Coopérative du livre et du disque. Entre 1981 et 1985, les francophones fondent aussi des garderies coopératives

⁹² Gaston Tremblay, *Prendre la parole. Le journal de bord du Grand CANO*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1996, p. 41, 43.

⁹³ Micheline Fournier-Thibault, *André Paiement (1950-1978). Avant tout un homme de son temps*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2004, p. 75, 102-104; Sylvie Jean, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 35-39; Gaston Tremblay, *op. cit.*, p. 40-44.

à Brampton, Ottawa, Sudbury et Welland. En 1983, 200 jeunes de Hearst organisent une coopérative ouvrière pour promouvoir leurs habiletés à ceux qui voudraient embaucher des étudiants pour des travaux de courte durée.

Dans cet effort de renouveler le mouvement, on tente aussi de relancer l'éducation coopérative. À l'hiver 1976, le directeur du Centre de l'éducation permanente de l'Université Laurentienne, Gérard Lafrenière, inaugure un cours d'introduction au coopératisme, qui attire une centaine d'administrateurs et d'employés de coopératives. Avec l'appui du Conseil des Affaires francophones (CAF) et des caisses locales, on inaugure un baccalauréat interdisciplinaire en études coopératives en 1981. Le directeur du CAF, Gaétan Gervais, y voit un moyen pour les Franco-Ontariens de prendre en charge une dimension de leur vie économique, un objectif qui lui tient à cœur. En revanche, les professeurs affectés, spécialistes dans leurs disciplines respectives, n'y trouvent pas leur compte et l'administration universitaire n'y affecte aucun employé de soutien ou professeur à temps plein, ce qui n'encourage pas les inscriptions⁹⁴. En 1983, on l'abolit au profit d'un programme de commerce en français, qui réintroduira une spécialisation en administration des coopératives, réservant cependant peu de place au coopératisme franco-ontarien. On constate une réalité similaire au Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred qui forme, dès 1981, des agronomes sur les semences, les sols, ainsi que les techniques de mise en marché et de vente, mais qui accorde peu d'intérêt au coopératisme.

⁹⁴ Brigitte Bureau, *op. cit.*, p. 106-108; Sylvie Jean, *Des Franco-Ontariens...*, *op. cit.*, p. 123-144.

3.3. Héritage d'un réseau économique franco-ontarien

Pendant la décennie 1990, la chute du communisme et l'érosion de l'État providence amènent les coopératives, les entreprises sociales, les organismes à but non-lucratif et les syndicats à se regrouper dans un mouvement d'« économie sociale ». Puisque les grandes surfaces, telles Wal-Mart et Costco, parviennent à liquider les coopératives d'alimentation, de consommation et de vêtements, des coopérateurs au Québec cherchent à consolider les coopératives agricoles et financières et à investir de nouveaux secteurs, parallèlement aux domaines dont le grand capital s'est maintenant emparé. Les universités organisent des colloques sur le coopératisme et l'économie sociale, tandis que Québec tient des États généraux sur la ruralité et la coopération (1992) et un Sommet de l'emploi (1996) pour aider les acteurs de l'économie sociale à s'adapter au nouveau contexte et à créer des services et des emplois de qualité⁹⁵. Cette logique « partenariale », que certains qualifient de « néocorporatiste », s'infiltré dans les rapports de l'État avec les milieux communautaires. Il faut attendre la Grande récession de 2007 pour que renaisse l'intérêt pour les coopératives. En 2012, l'Organisation des Nations Unies décrète une année internationale de la coopération, un « modèle commercial, robuste et viable, susceptible de prospérer même pendant les périodes difficiles » promettant d'« empêcher de nombreuses familles et communautés de sombrer dans

⁹⁵ Linda Cardinal et Éric Forgues (dir.), *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 285 p.; Claude Béland, *op. cit.*, p. 189-196; Jean-François Simard et Maxime Allard, *op. cit.*, p. xvi; David Welch, *op. cit.*, p. 68; Richard C. Williams, *op. cit.*, p. 27-28, 162-163.

la pauvreté⁹⁶ ». Le Canada compte alors 10 000 coopératives rassemblant 18 millions de sociétaires, mais c'est au Québec que le coopératisme demeure le plus répandu. Trois Québécois sur quatre sont membres d'au moins une coopérative ou mutuelle et 92 000 personnes y travaillent. Sa part de marché dans le secteur agricole est majoritaire et le Mouvement Desjardins englobe le tiers de l'actif des institutions financières au Québec. Pour ce faire, en 2003, Québec avait actualisé sa *Loi sur les coopératives* pour améliorer l'accès à la capitalisation et faciliter leur concurrence au grand capital⁹⁷.

Pourtant, l'Ontario ne pose aucun geste comparable. En 1993-1994, l'UCFO, le CCO et la société d'État « Boulot Ontario » établissent un partenariat pour ralentir l'exode rural en créant des emplois dans les coopératives et, entretemps, l'ACFO lance une initiative pour développer le leadership coopératif, mais ces programmes connaissent de faibles retombées. D'une part, l'Ontario refuse d'actualiser sa *Loi sur l'économie coopérative*, qui remonte à 1973⁹⁸. D'autre part, lorsque le CCO et l'*Ontario Co-operative Association* (OCA) demandent que les coopératives soient administrées par le ministère du Développement économique pour augmenter leur crédi-

⁹⁶ Ban Ki-Moon cité dans Marie-Joëlle Brassard et Ernesto Molina (dir.), *L'étonnant pouvoir des coopératives. Textes choisis de l'appel international de propositions*, Québec, Sommet international des coopératives, 2012, p. 4.

⁹⁷ *Livre blanc sur le développement des coopératives en Ontario*, Ottawa/Guelph, Conseil de la coopération de l'Ontario/Ontario Co-operative Association, octobre 2005, p. 2.

⁹⁸ Benoît Le Pape, « RE : Votre document », Courriel du Conseil de la coopération de l'Ontario, 31 août 2015, Collection de l'auteur; [s.a.], « Population, par année, par province et territoire (nombre) », Statistique Canada, www.statcan.gc.ca; Marie-Joëlle Brassard et Ernesto Molina, *op. cit.*, p. 4; Sylvie Jean, *Des Franco-Ontariens...*, *op. cit.*, p. 137-140.

bilité, ils sont confrontés à un refus. Il n'est plus question d'habiliter les citoyens ou de démocratiser la consommation. L'OCA en vient même à s'offrir pour réaliser des contrats d'infrastructure publique en vantant sa capacité à réduire le coût des services publics pour l'État. L'impasse est évidente. En excluant le Mouvement Desjardins, 75 % des Québécois appartiennent à une coopérative ou à une mutuelle, dont l'actif est de 36 milliards de dollars. En Ontario, seuls 19 % des résidents sont membres d'une coopérative, dont l'actif ne s'élève qu'à 19 milliards dans une province 1,7 fois plus peuplée⁹⁹. Les conservateurs fédéraux s'en éloignent aussi; en 2012, Ottawa procède à l'abolition du Secrétariat aux coopératives et du soutien qu'il lui offrait.

À partir de 2006, la nouvelle Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) cherche à mieux refléter la diversité de la population francophone, tout en poussant Queen's Park à favoriser le développement institutionnel dans les domaines de l'éducation et de la santé¹⁰⁰. La situation est paradoxale. La proportion des francophones en province diminue (de 7 à 4 % depuis 1951) et leur dispersion augmente, ce qui contribue à l'exogamie (68 %) et à l'assimilation (43 %)¹⁰¹. Pourtant, l'Ontario français n'a jamais eu autant d'étudiants dans ses établissements éducatifs, ni eu accès à autant de services gouvernementaux en français. Par ailleurs, la population franco-ontarienne gagne des revenus de 9 % supérieurs à la moyenne provinciale (bien que les Franco-Ontariens

⁹⁹ *Livre blanc...*, *op. cit.*, p. 3-11; Claude Béland, *op. cit.*, p. 279, 295.

¹⁰⁰ Anne Gilbert et Mariève Forest, « De l'ACFO à l'AFO, 1992-2005 », dans Michel Bock et Yves Frenette, *op. cit.*

¹⁰¹ Jean-Pierre Corbeil et Sylvie Lafrenière, *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario*, Ottawa, Statistique Canada, mai 2010, p. 27.

ayant perdu ou en voie de perdre la langue gagnent des revenus inférieurs à la moyenne). La valorisation des langues officielles au sein de l'État pousse les Franco-Ontariens à travailler davantage dans la fonction publique et en enseignement (33 % au-dessus de la moyenne), mais tend à les détourner des affaires et de la finance (33 % sous la moyenne¹⁰²). Le désintérêt des universités bilingues pour le coopératisme se trouverait-il à la source? Se pourrait-il que certains coopérateurs franco-ontariens perçoivent désormais la vocation sociale de leurs entreprises comme un fardeau¹⁰³? Plusieurs coopératives s'en tiennent à concurrencer les entreprises et portent peu d'attention à l'éducation populaire, mais la volonté altermondialiste d'acheter localement permet l'émergence de coopératives d'alimentation bilingues à Sudbury (2009) et à Ottawa (2010). D'autres coopératives de longue date se portent bien. La Coopérative régionale Nipissing-Sudbury, par exemple, a un chiffre d'affaires de 81 millions de dollars et distribue près d'un million en ristournes. En revanche, elle éprouve des défis d'engagement, seuls 12 % de ses 1 000 membres assistant à l'assemblée générale en 2015¹⁰⁴.

En ce qui concerne le Mouvement Desjardins, les décennies 1990 et 2000 voient la fusion des deux tiers des caisses. La satisfaction à son endroit reste grande, car 77 % des francophones au Canada en sont membres et

¹⁰² *Ibid.*, p. 80, 84.

¹⁰³ [s.a.], « André Leclerc nommé titulaire de la Chaire », Université de Moncton, 1^{er} mars 2006, www.umoncton.ca; Rachid Bagaoui, *op. cit.*, p. 160.

¹⁰⁴ Eat Local Sudbury / Mangeons Local Sudbury, (s.d.), www.eatlocalsudbury.com; Mathieu Bélanger, « La création d'une coopérative alimentaire dans l'Est ontarien », *Le Droit*, 21 juillet 2010, www.lapresse.ca/le-droit/; Claire Pilon, « Des ristournes intéressantes », *Le Voyageur*, 28 janvier 2015, p. B5.

l'agence Bloomberg le nomme la plus solide institution financière en Amérique du Nord¹⁰⁵. Ainsi, le MD rejoint les rangs des grandes institutions financières du monde. Si les caisses préservent certaines valeurs coopératives, leurs services connexes sont résolument capitalistes. Dans le Nord-Est ontarien, l'Alliance est affiliée à la *Credit Union Central of Canada* depuis 1995. Elle maintient une quinzaine de caisses et promeut les principes coopératifs dans certains programmes au Collège Boréal. En 1997, elle ouvre une caisse à Longlac, une première incursion pour le coopératisme franco-ontarien dans le Nord-Ouest¹⁰⁶. L'Alliance demeure plus coopératiste que la FCPO, qui semble plus en phase avec le MD. En 1972, la Fédération rassemblait 83 caisses, mais après de nombreuses fusions, elle n'en comptera plus que 29 et une centaine de succursales¹⁰⁷. Ces caisses urbaines ou régionales à plusieurs succursales sont devenues multimillionnaires. En 2012, les actifs des caisses Rideau-Vision d'Ottawa et des Voyageurs à Sudbury dépassent 500 millions de dollars. La capitalisation favorise le développement de services toujours plus spécialisés, mais souvent au détriment des points de service les moins performants, qui se voient contraints de fermer. Parfois, cette fougue permet le

¹⁰⁵ Gérald Bérubé, « Desjardins, la plus solide en Amérique », *Le Devoir*, 31 juillet 2015, www.ledevoir.com/; Franck Béziaud, « Les banques coopératives, vers une gouvernance créatrice de valeur? Les exemples de la France et du Québec », dans Marie-Joëlle Brassard et Ernesto Molina, *op. cit.*, p. 359; Claude Béland, *op. cit.*, p. 279; Yvan Rousseau et coll., *op. cit.*, p. 74.

¹⁰⁶ Marthe Hamelin, *op. cit.*, p. 21-23.

¹⁰⁷ [s.a.], « Caisses populaires en terre ontarienne », Caisses Desjardins du Québec et caisses populaires de l'Ontario, [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com;); [s.a.], « Membres de L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario limitée », L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario, www.caissealliance.com; Philippe Orfali, « Les caisses Vision et Rideau s'unissent », *Le Droit*, 3 octobre 2012, www.lapresse.ca/le-droit/.

retour du MD dans une région. Pendant la décennie 2000, les caisses de Sudbury se rassemblent pour former la Caisse populaire des Voyageurs, à laquelle se greffent d'anciennes *credit unions* dans le Centre (Midland, Aurora, Oshawa, Mississauga et Toronto), où une proportion significative (mais non majoritaire) des sociétaires est francophone. D'ailleurs, la caisse des Voyageurs tend à ouvrir ses portes à plusieurs « clients-sociétaires » parlant peu ou pas français, bien qu'elle privilégie cette langue dans son fonctionnement interne. Cette volonté d'établir des caisses bilingues là où, vers 1980, les caisses avaient fermé faute d'effectifs franco-ontariens, ranime la possibilité de faire affaire avec une caisse dans le Centre ontarien, même si la majorité des transactions se fait désormais en ligne. On pourrait y voir un rappel simultané de la fragmentation, mais aussi du dynamisme, de l'Ontario français contemporain.

Les caisses et les coopératives agricoles franco-ontariennes se sont donc largement maintenues comme espace économique de langue française. Si les décennies 1970 et 1980 ont vu le coopératisme s'étendre à des nouveaux secteurs, dont l'habitation et la culture, il peine à se renouveler devant le désintérêt pour la philosophie coopérative et devant la montée du néolibéralisme. C'est seulement depuis la Grande récession que l'on voit réapparaître un modeste intérêt pour les caisses et les coopératives variées, même si celles-ci ne cherchent plus explicitement à rehausser le statut socioéconomique des Franco-Ontariens, mais elles tablent plutôt sur l'offre de services de qualité en français (et souvent en anglais) à leurs clients-sociétaires.

Conclusion

La masse critique et la proportion régionale des Franco-Ontariens, ainsi que l'éducation coopérative et le sentiment national, ont ainsi largement influencé le développement du coopératisme canadien-français de la fin du 19^e siècle à nos jours. À ces éléments, on pourrait rajouter le cadre législatif et la prospérité de l'après-guerre, qui ont permis aux coopératives de sortir de la misère économique et politique du premier tiers du 20^e siècle.

Le développement du coopératisme franco-ontarien rappelle la volonté d'élargir le réseau institutionnel franco-catholique dans les régions où les Canadiens français sont devenus nombreux. Alphonse Desjardins, les clubs agricoles et l'Ordre de Jacques-Cartier ont implanté le mouvement au sein des paroisses. C'est pendant les Trente glorieuses que des nationalistes canadiens-français ont instauré durablement le coopératisme franco-ontarien. Dans les milieux où les Franco-Ontariens sont très minoritaires, le coopératisme canadien-français n'a réussi à établir que quelques caisses ou coopératives agricoles qui ont connu une existence éphémère ou qui se sont intégrées à une coopérative de langue anglaise. Les villes ayant une forte minorité francophone (Cornwall, Ottawa, Sudbury et Timmins) ont vu émerger plusieurs caisses et coopératives variées. En milieu rural à forte majorité francophone (Cochrane-Temiskaming, Nipissing-Sudbury et Prescott-Russell), on a fondé des caisses et des coopératives régionales; dans les villages à forte majorité francophone (Earlton, Embrun et Verner), le mouvement a établi un monopole local. Ainsi, plus les Franco-Ontariens ont formé des concentrations importantes, plus ils ont cherché à mobiliser le coopératisme canadien-français pour fonder une économie parallèle. En revanche,

la corrélation n'est pas parfaite, car certaines municipalités franco-ontariennes, dont Dubreuilville et Hearst, ont été peu interpellés par le coopératisme, la philosophie se prêtant peut-être moins bien aux villages forestiers et aux milieux homogènes, où le sentiment national s'est avéré faible. Toutefois, ce n'est qu'une hypothèse.

L'historiographie semble toujours passer sous silence l'influence du Centre social de l'Université d'Ottawa et ses figures de proue, Gustave Sauvé et Paul Hubert Casselman. Sa disparition en 1956, comme celle de l'OJC en 1965, ont marqué la fin d'un effort concerté pour propager le coopératisme. Le Conseil de la coopération de l'Ontario n'a jamais réussi à propager avec la même intensité la formule, en partie à cause du contexte économique et culturel de l'époque, mais aussi à cause des efforts considérables des caisses pour répandre elles-mêmes la formule après 1970. La « glocalisation » semble avoir miné, en partie, la solidarité nationale chez les Franco-Ontariens, même si la mondialisation et l'essoufflement du capitalisme global semblent entrouvrir la porte à une modeste redécouverte du local. Les efforts contemporains de l'Ontario français pour la reconnaissance dans l'espace commercial (par l'affichage bilingue) et pour l'autonomie éducative (par la création d'une université franco-ontarienne) constituent des exemples de mobilisation à caractère national, même si les récentes coopératives d'alimentation ne semblent pas témoigner que la consommation aurait besoin de se faire exclusivement entre Franco-Ontariens.

« Contre le capitalisme qui expropriait la grande masse des individus au profit de quelques individus », de dire Thériault, on souhaitait par le coopératisme « refaire une

communauté d'intérêts, celle des individus égaux¹⁰⁸ ». Les Franco-Ontariens y ont vu un mécanisme pour augmenter leur poids sociopolitique là où la coopérative francophone était viable, mais il faudra des recherches dans les archives du Centre social, du Centre ontarien d'orientation populaire, du Conseil de la coopération de l'Ontario, de l'Ordre de Jacques-Cartier, de Paul Hubert Casselman, de l'Union des cultivateurs franco-ontariens, des coopératives agricoles, des caisses, des régionales et des coopératives sectorielles pour mieux qualifier et mesurer le succès du mouvement à démocratiser l'économie et l'accès à la propriété chez les Franco-Ontariens. Voilà un chantier de recherche, auquel nous espérons ici avoir fait une modeste contribution, car il s'agit là d'une dimension incontournable de l'histoire de l'Ontario français dans le temps long.

¹⁰⁸ Joseph Yvon Thériault, « Les figures... », *op. cit.*, p. 97.

Références

- [s.a.], « Caisses populaires en terre ontarienne », Caisses Desjardins du Québec et caisses populaires de l'Ontario (s.d.), www.desjardins.com/fr/votre_caisse/ontario.jsp (consulté le 2 août 2016).
- [s.a.], « Historique de la Coopérative », Coopérative funéraire de Sudbury (s.d.), www.cooperativefuneraire.ca/ (consulté le 2 août 2016).
- [s.a.], « Membres de L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario limitée », L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario (s.d.), www.caissealliance.com/fr/services/images/map.pdf (consulté le 2 août 2016).
- [s.a.], « Mouvement coopératif », *L'Encyclopédie canadienne* (s.d.), encyclopediecanadienne.ca/ (consulté le 2 août 2016).
- [s.a.], « Population, par année, par province et territoire (nombre) », Statistique Canada (s.d.), www.statcan.gc.ca (consulté le 2 août 2016).
- [s.a.], *Livre blanc sur le développement des coopératives en Ontario*, Ottawa/Guelph, Conseil de la coopération de l'Ontario/Ontario Co-operative Association, octobre 2005, 15 p.
- [s.a.], « André Leclerc nommé titulaire de la Chaire », Université de Moncton, 1^{er} mars 2006, www.umoncton.ca/nouvelles/info.php? (consulté le 2 août 2016).
- Allaire, Gratien, « La vigilance “exercée avec constance” (1927-1944) », dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Histoire de l'ACFO*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, à paraître.
- Bagaoui, Rachid, « Solidarité ou logique du marché? Quelques questions et réflexions à propos du coopératisme », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 38, 2013, p. 151-171, www.erudit.org.
- Béland, Claude, *L'évolution du coopératisme dans le monde et au Québec*, Montréal, Éditions Fides, 2012, 161 p.
- Bélanger, Guy, *Alphonse Desjardins 1854-1920*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2012, 712 p.
- Bélanger, Mathieu, « La création d'une coopérative alimentaire dans l'Est ontarien », *Le Droit*, 21 juillet 2010, www.lapresse.ca/le-droit/ (consulté le 2 août 2016).

- Bérubé, Gérard, « Desjardins, la plus solide en Amérique », *Le Devoir*, 31 juillet 2015, www.ledevoir.com/ (consulté le 2 août 2016).
- Béziaud, Franck, « Les banques coopératives, vers une gouvernance créatrice de valeur? Les exemples de la France et du Québec », dans Marie-Joëlle Brassard et Ernesto Molina, (dir.), *L'étonnant pouvoir des coopératives. Textes choisis de l'appel international de propositions*, Québec, Sommet international des coopératives, 2012, p. 357-370.
- Brassard, Marie-Joëlle et Ernesto Molina (dir.), *L'étonnant pouvoir des coopératives. Textes choisis de l'appel international de propositions*, Québec, Sommet international des coopératives, 2012, 665 p.
- Bridault, Alain, « Minorités et institutions économiques. Le rôle des coopératives au sein des minorités : le cas des francophones au Canada », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, 1986, p. 121-126.
- Bureau, Brigitte, *Un passeport vers la liberté : les Caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992*, Ottawa/North Bay, Fédération des Caisses populaires de l'Ontario/Alliance des Caisses populaires de l'Ontario, 1992, 330 p.
- Cachon, Jean-Charles, « Perception du rôle d'une caisse populaire dans un milieu francophone homogène : le cas de Sturgeon Falls, Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, p. 205-215.
- Cardinal, Linda et Éric Forgues (dir.), *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 285 p.
- Casselman, Paul Hubert, « The Middle Way to Social and Economic Reconstruction: A Thesis on Co-operation », mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1940, 153 p.
- Casselman, Paul Hubert, « Le coopératisme et la famille », *Ensemble!*, août-septembre 1946, p. 35-40.
- Casselman, Paul Hubert, « Le corporatisme et le coopératisme », *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 33, n° 130, été 1947, p. 188-200.

- Casselman, Paul Hubert, « Quelques-uns des aspects du coopératisme », *Ensemble!*, mars 1947, p. 20-25.
- Casselman, Paul Hubert, *The Cooperative Movement and Some of Its Problems*, New York, Philosophical Library, 1952, 178 p.
- Casselman, Paul Hubert, *Coopération. Bibliographie des ouvrages et des articles publiés en français au Canada jusqu'à la fin de 1947*, Ottawa, Le Centre social de l'Université d'Ottawa, 1953, 191 p.
- Cécillon, Jack, *Prayers, Petitions, and Protests. The Catholic Church and the Ontario Schools Crisis in the Windsor Border Region, 1910-1928*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2013, 336 p.
- Charland, Jean-Pierre, *Une histoire du Canada contemporain de 1850 à nos jours*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 2007, 330 p.
- Corbeil, Jean-Pierre et Sylvie Lafrenière, *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario*, Ottawa, Statistique Canada, mai 2010, 114 p.
- Daigle, Jean, *Une force qui nous appartient. La Fédération des caisses populaires acadiennes, 1936-1986*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1990, 298 p.
- Dorais, François-Olivier, « Catholicisme social, anticommunisme et nationalisme en Ontario français: le cas de figure du père Gustave Sauvé, o.m.i (1930-1960) », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n^{os} 1-2, 2015, p. 39-57.
- Dupuis, Serge, « L'influence de la mondialisation francophone sur le démantèlement du Canada français ou l'évolution du mouvement Richelieu (1944-1982) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 13, n^o 1, automne 2013, p. 91-138.
- Eat Local Sudbury / Mangeons Local Sudbury (s.d.), www.eatlocal-sudbury.com (consulté le 2 août 2016).
- Foisy-Geoffroy, Dominique, *Esdras Minville. Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux-guerres*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 2004, 176 p.

- Fournier-Thibault, Micheline, *André Paiement (1950-1978). Avant tout un homme de son temps*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2004, 201 p.
- Fraser, Matthew, *Québec Inc.*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1987, 305 p.
- Gilbert, Anne et Mariève Forest, « De l'ACFO à l'AFO, 1992-2005 », dans Michel Bock et Yves Frenette, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, à paraître.
- Groulx, Lionel, « Pour un commencement de libération », *L'Action nationale*, n° 20, octobre 1940, p. 119.
- Hamelin, Jean, « Médéric Lanctôt », *Dictionnaire biographique du Canada. Volume X (1871-1880)*, Québec/Toronto, Université Laval/University of Toronto, 1972, www.biographi.ca/ (consulté le 2 août 2016).
- Hamelin, Marthe, avec la collaboration de Lucie Moncion, *Livre souvenir. 25^e anniversaire de l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario limitée*, North Bay, L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario, 2004, 46 p.
- Jean, Sylvie, *Histoire du mouvement coopératif en Ontario français*, Ottawa, Conseil de la coopération de l'Ontario, 1986, 44 p.
- Jean, Sylvie, *Historique de la Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa*, Ottawa, Caisse populaire Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa Limitée, 1988, 33 p.
- Jean, Sylvie, *Historique de la Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa*, Ottawa, Caisse populaire Notre-Dame d'Ottawa Limitée, 1990, 32 p.
- Jean, Sylvie, *Historique de la Caisse populaire St-Charles d'Ottawa Ltée*, Ottawa, Caisse populaire St-Charles d'Ottawa Ltée, 1991, 36 p.
- Jean, Sylvie, *Des Franco-Ontariens bien enracinés. Les 75 ans de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (UCCFO-UCFO 1929-2004)*, Clarence Creek, Les Publications agricoles franco-ontariennes, 2005, 200 p.
- Labbé, Pierrick, « *L'Union fait la force!* » : *l'Union Saint-Joseph d'Ottawa/du Canada, 1863-1920*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, 186 p.

- Lafrenière, Gérard, « La coopération et les Franco-Ontariens », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1987, 88 p.
- Lavictoire, Mélissa, « Attitude du *Droit* face aux dictatures de Francisco Franco et Adolf Hitler, 1933-1939 », dans Julie Boissonneault et Marie Bernier (dir.), *Actes de la 13^e Journée des sciences et savoirs*, Sudbury, ACFAS-Sudbury, 2007, p. 169-190.
- Le Pape, Benoît, « RE: Votre document », Courriel du Conseil de la coopération de l'Ontario, 31 août 2015, Collection de l'auteur.
- Leclerc, André, « Les doctrines coopératives en Europe et au Canada. Naissance, évolution et interrelations », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1982, 161 p.
- Martel, Marcel, « Garder le cap dans une société en transformation (1944-1968) », dans Michel Bock et Yves Frenette (dir.), *Histoire de l'ACFO*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, à paraître.
- McPherson, Ian, « George Keen », *L'Encyclopédie canadienne*, 15 décembre 2013, <http://encyclopediecanadienne.ca/> (consulté le 2 août 2016).
- Meunier, E.-Martin et Michel Bock, « Essor et déclin du corporatisme au Canada français (1930-1960) : une introduction », dans Olivier Dard (dir.), *Le Corporatisme dans l'aire francophone au XX^e siècle*, Berne, Peter Lang Éditeur, 2011, p. 179-200.
- Orfali, Philippe, « Les caisses Vision et Rideau s'unissent », *Le Droit*, 3 octobre 2012, www.lapresse.ca/le-droit/ (consulté le 2 août 2016).
- Ouellette, Pierre, « Éducation et économie 1927-1965 », dans Guy Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc. De l'ACFÉO à l'ACFO du grand Sudbury (1910-1987)*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1994, p. 47-93.
- Ouellette, Pierre, « Les événements de Reesor Siding : symbole d'une transformation de la région de Kapuskasing », dans Guy Gaudreau (dir.), *Les activités forestières dans le Nouvel-Ontario au XX^e siècle*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 2009, p. 197-233.

- Pelletier, Jean-Yves, « Aurélien Bélanger », *Ontario 400*, 18 mars 2015, <http://ontario400.ca/400jours/> (consulté le 2 août 2016).
- Pichette, Claude, *Analyse microéconomique et coopérative*, Sherbrooke, La Librairie de la Cité universitaire, 1972, 235 p.
- Pilon, Claire, « Des ristournes intéressantes », *Le Voyageur*, 28 janvier 2015, p. B5.
- Poulin, Pierre, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome I. Desjardins et la naissance des Caisses populaires, 1900-1920*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1990, 373 p.
- Poulin, Pierre, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome II. La percée des caisses populaires, 1920-1944*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1995, 449 p.
- Poulin, Pierre, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome III. De la caisse au complexe financier, 1945-1971*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1998, 480 p.
- Poulin, Pierre, *Desjardins, 100 ans d'histoire*, Sainte-Foy, Éditions MultiMondes, 2000, 130 p.
- Poulin, Pierre et Guy Bélanger, « Desjardins, Alphonse (1854-1920) », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Québec/Toronto, Université Laval/University of Toronto Press, 1998, www.biographi.ca/fr/ (consulté le 2 août 2016).
- Racine St-Jacques, Jules, « L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962. Contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2015, 454 p.
- Rousseau, Yvan, François Bisson et Jean Roy, *La Caisse Desjardins des Trois-Rivières 1909-2009*, Trois-Rivières, Caisse Desjardins des Trois-Rivières, 2010, 100 p.
- Rudin, Ronald, *In Whose Interest? Quebec's Caisses populaires, 1900-1945*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990, 185 p.
- Sauvé, Gustave, *La Corporation : sa nécessité et son rôle*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1936, 31 p.
- Simard, Jean-François et Maxime Allard, *La révolution coopérative. Un jalon d'histoire de la pensée sociale au Québec. Notes de cours*

- en philosophie de la coopération de Georges-Henri Lévesque*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 284 p.
- Talbot, Robert, « Une rencontre insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 8, n° 1, 2007 p. 67-125.
- Thériault, Joseph Yvon, « Les figures changeantes de la communauté de sociétaires Desjardins », dans Benoît Lévesque (dir.), *Desjardins. Une entreprise et un mouvement?*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 87-98.
- Thériault, Joseph Yvon, *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2007, 390 p.
- Tremblay, Gaston, *Prendre la parole. Le journal de bord du Grand CANO*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1996, 330 p.
- Welch, David, « L'économie sociale en Ontario français : analyse historique, pratiques actuelles et recherche de sens », *Reflets. Revue d'intervention sociale et communautaire*, printemps 1999, p. 54-74.
- Williams, Richard C., *The Cooperative Movement: Globalization From Below*, Aldershot (Angleterre), Ashgate Publishing, 2007, 230 p.